

PROCÈS DE TAHKOUT

«OUYAHIA A BLOQUÉ TOUS MES PROJETS D'INVESTISSEMENTS !»

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6733 - MERCREDI 8 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Makri plaide pour un régime parlementaire

Page 5

CONFINEMENT PARTIEL À SÉTIF ET INTERDICTION DES MARIAGES

LE TON DU DURCISSEMENT



Devenue un épicentre du coronavirus, Sétif tombe désormais sous coup d'un confinement presque semblable à celui de la wilaya de Blida au début de la pandémie. Ainsi, 18 communes de la wilaya sont soumises, à partir d'aujourd'hui, au confinement partiel de 13 heures à 5 heures du matin. D'autre part et dans le but d'endiguer le virus, il est interdità toutes les APC du pays de délivrer les actes de mariage, tant que les fêtes de noces sont considérées comme de vrais foyers de contamination.

Pages 2 et 3

HAUSSE DU NOMBRE DE CAS À L'EST DU PAYS

Inquiétudes à Constantine, Batna et Biskra

Page 2

CORONAVIRUS

475 nouveaux cas, 210 guérisons et 9 décès en 24h

Page 2

BOURSE D'ALGER

Deux nouvelles demandes d'introduction

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

475 nouveaux cas, 210 guérisons et 9 morts en 24 heures

475 NOUVELLES contaminations au nouveau coronavirus, 210 guérisons et 9 morts ont été enregistrés en 24 heures en Algérie. Une situation sanitaire inquiétante, imposant aux autorités le recours au confinement ciblé dans les régions ayant connu une recrudescence des cas d'infection à la Covid-19, telles que la wilaya de Sétif, afin de briser la chaine de contamination.

« 475 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 210 guérisons et neuf décès ont été enregistrés durant les 24 dernières heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 16.879, des guérisons à 12.094 et celui des décès à 968», a déclaré Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 38.3 cas pour 100.000 habitants.

Le spécialiste a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57.3% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%.

Il a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 24%.

Quant au nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère augmentation, avec 55 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (51 cas la veille).

Il a également indiqué que 35 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif à la Covid-19 durant les dernières 24 heures.

Selon la même source, 16 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 20 autres ont recensé plus de six cas chacune. Les wilayas de Blida (1778 cas), Alger (1685 cas), Sétif (1578 cas), Oran (1022 cas) et Constantine (664 cas) représentent à elles seules 42% des cas de contamination et 40.33 % des décès enregistrés sur le territoire national.

Face à cette recrudescence des cas de contamination à la Covid-19, notamment dans la wilaya de Sétif, les autorités compétentes ont décidé de réinstaurer un confinement à domicile partiel pour une durée de 15 jours dans 18 communes de la wilaya.

Le confinement, de 13h00 à 5h00, entrera en vigueur ce mercredi 8 juillet. Les communes concernées sont : Sétif, Aïn Arnat, Aïn Abassa, Ourissia, Aïn Oulmane, Kasr el Abtal, Kellal, Aïn Azal, Aïn Lahdjar, Bir Haddada, el Eulma, Bazer Sekra, Guelta Zerga, Bougaâ, Aïn Roua, Beni Oussine, Beida Bordj (centre) et Aïn Kebira.

Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 11.788.482 de cas confirmés dont 6.776.519 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 541.845 décès. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Mohamed Mecelti

CONFINEMENT PARTIEL DANS LA WILAYA DE SÉTIF

Le durcissement se précise

Devenue ces derniers jours épicentre du coronavirus, la wilaya de Sétif est sous la loupe, suscitant les inquiétudes de la population. Première mesure pour endiguer la propagation, les pouvoirs publics décrètent un confinement partiel dans cette wilaya. Ainsi, dix-huit communes de la wilaya sont soumises, à partir d'aujourd'hui, au confinement partiel à domicile de 13 heures à 5 heures du matin. D'autres localités du pays risquent de subir le même sort, d'autant qu'elles enregistrent au quotidien un nombre important de contaminés.

Dans le souci de limiter la propagation du COVID-19, surtout qu'une recrudescence des cas du coronavirus est enregistrée depuis l'opération du déconfinement, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a décidé de reconfiner ces localités pour une période de quinze jours. Cela, entre dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour empêcher la propagation du virus, précise le ministère, dans un communiqué rendu public, hier, affirmant que cette mesure est décidée, conséquemment à l'évolution de la pandémie dans la wilaya.

« Vu l'évolution de la situation dans la wilaya de Sétif, le ministère de l'Intérieur informe les citoyens qu'après l'accord des autorités publiques, que le confinement partiel à domicile dans 18 communes commencera de 13 heures à 5 heures du matin, durant 15 jours à partir de demain mercredi », précise-t-on. Les communes de Sétif, Ain Arnat, Ain Abassa, Ourissia, Ain Oulmène, K'sar El Abtal, Guellal, Ain Azel, Ain Hd'jar, Bir H'dada, El Eulma, Bazer Sekra, El Guelta Ezzerka, Bougaa, Ain Roua, Beni Oussine, Baida Bordj (Centre) et Ain K'bira, sont désormais confinées.

Un arrêt total des activités commerciales, économiques et sociales, ainsi que la suspension du transport des voyageurs, sont également annoncés par le ministère de l'Intérieur. Ce département a décidé de cette mesure en application du décret exécutif 20-168, portant prorogation du confinement partiel à domicile et renforcement des mesures du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), notamment son article 3, qui donne la prérogative aux responsables locaux de procéder à un confinement ciblé. Si le retour à un confinement total est écarté, malgré le rebond des contaminations, le confinement ciblé reste l'alternative à laquelle ont opté les autorités. En effet, cette éventualité à été évoqué à maintes reprises par les responsables du pays. Après la note adressée aux responsables locaux par le premier ministère qui les autorise à procéder un confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination, le président de la République avait lui aussi évoqué, dans une interview accordée à France 24, un durcissement du confinement si la situation épidémiologique l'exigerait.



Ainsi, c'est la wilaya de Sétif qui ouvre le bal du confinement partiel. D'autres wilayas ou localités du pays devront subir le même sort, compte tenu de l'augmentation du nombre des personnes testées positives au COVID-19 quotidiennement. Pour les spécialistes, c'est, le relâchement dans le respect des mesures préventives qui a causé cette situation.

Lilia Aït Akli

HAUSSE DU NOMBRE DE CAS À L'EST DU PAYS

Inquiétudes à Constantine, Batna et Biskra

DES VOIX s'élèvent ces derniers jours contre les mesures ayant accompagné l'opération de déconfinement, à l'origine d'une augmentation inquiétantes du nombre de malades atteints de la Covid-19. Plusieurs wilayas ont vu le nombre de personnes contaminées doublé, voir triplé quotidiennement. Les autorités sanitaires de Constantine, Batna, Sétif et Biskra, pour ne citer que ces grandes agglomérations, tirent la sonnette d'alarme devant le nombre impressionnant de malades admis au niveau des services réservés à la covid-19.

Selon une élue à l'APW de Constantine, la situation risque de dégénérer face à l'incivisme et au non-respect des mesures de protection. Selon l'élue, cette augmentation a été surtout constatée après la « réouverture des agences commerciales et autres structures, recevant le public au niveau des institutions et opérateurs étatiques, mais aussi à la suite de la reprise des transports en commun et de certains commerces, principalement ceux versés dans la restauration ». Selon elle, il est plus que nécessaire que des mesures soient prises le plus tôt, avant que la situation ne devienne incontrôlable, citant les exemples de Sétif, Batna et Biskra, où des échos et même des vidéos postées ces dernières 48 heures font craindre le pire. Des hôpitaux saturés où des malades admis allongés à même le sol longent les couloirs des structures sanitaires, faute de places. Le plus grave dans tout cela est que des garde-malades sans protection sont admis au niveau de l'espace présumé hautement contaminé.

Dans la capitale de l'Est, presque plus aucune institution ou entité économique n'est épargnée. La Sonelgaz, Algérie-Poste, Algérie-Télécom, des antennes municipales, la Caisse nationale des assurés sociaux, et des entreprises de production à l'image de l'ETRAG, entreprise des tracteurs agricoles, pour ne citer que celles-là, ont déjà fait l'objet de fermeture.

Des cas d'employés atteints de la maladie sont presque quotidiennement rapportés, et des structures provisoirement « scellées » pour permettre aux services de décontamination de stériliser les lieux. « Des opérations peu fiables, puisque l'agent viral reste très actif et sa propagation est tributaire des mesures de protection mises en place, ce qui n'est pas du tout le cas », reprend l'élue, laquelle préconise plus de rigueur dans l'application des mesures coercitives. Aussi la relance ce week-end des fêtes de mariages et autres cérémonies de circoncisions, suspendues pendant près de trois mois pour certaines, ont fait grimper le nombre de malades, selon elle. Constat appuyé par le Dr Banarab, président de commission de santé à la même institution, lequel précise qu'il adhère parfaitement à la dernière décision des autorités de wilaya d'interdire tous les rassemblements notamment les mariages. A Sétif, la décision du ministère de l'Intérieur de reconfiner une vingtaine de commune a été plutôt bien accueilli par la population face à la flambée de cas et l'impossibilité des structures sanitaires à prendre en charge le flux incontrôlable des contaminés. La capitale des Hauts-plateaux est malheureusement présentée depuis au moins une quinzaine de jours comme foyer de la maladie. La wilaya, ayant repris de façon presque anarchique l'activité commerciale, caracole en tête du classement du nombre de contaminés par jour. Ainsi, la circulation sur le territoire de la moitié des communes de la wilaya, soit dix-huit, sera limitée, dès aujourd'hui mercredi, de 13 heures jusqu'à 5 heures du matin, un reconfinement partiel qui s'étalera sur quinze jours. Une décision qui a été accueillie avec beaucoup de soulagement sur les réseaux sociaux par les habitants de la région.

Amine B.

LA DÉLIVRANCE DES ACTES DE MARIAGE SUSPENDUE

Quand la pandémie gèle les noces

La montée inquiétante du nombre de cas de contamination au nouveau Coronavirus a poussé plusieurs walis à suspendre la délivrance des actes de mariages au niveau des APC. La décision a été prise dans le but de limiter ces fêtes, connues pour être des espaces de rassemblements familiaux, mais aussi des foyers à risque, susceptibles d'aggraver la propagation de la pandémie.

La phase de déconfinement décidée par les autorités algériennes a soulagé les citoyens qui aspiraient à un retour à la vie normale. Par conséquent, ces derniers, par négligence, n'ont pas respecté les mesures barrières, en organisant, avec le début de la saison estivale, les fêtes de mariages, ou en assistant à ces derniers. Résultats : explosion des cas de contamination dans plusieurs wilayas du pays. Les autorités sanitaires ont dénoncé fortement ces mariages organisées un peu partout, presque dans la clandestinité, et qui sont rapportées et diffusées par les réseaux sociaux, dans le but de sensibiliser la population sur le danger de tels rassemblements, qui constituent un facteur aggravant dans la propagation de la pandémie.

En effet, Oran, Bouira et Biskra, ont été les premières wilayas à suspendre la délivrance des actes de mariage au niveau des APC. La wilaya d'Alger a également pris, au début de la semaine en cours, la décision de bloquer temporairement la transcription des



actes de mariages. Samedi, un arrêté de la wilaya de Sétif a interdit «l'organisation des fêtes de mariage et de festins collectifs de tout genre, comme mesure de prévention de la propagation du nouveau coronavirus». Cette décision intervient à la suite de l'augmentation des cas d'infection par la Covid-19 dans la wilaya, et en application de l'instruction ministérielle du 15 mars relative aux mesures supplémentaires susceptibles d'être prises pour préserver la santé des citoyens. Les contrevenants à l'arrêté s'exposeront aux sanctions légalement prévues.

Parmi la catégorie des citoyens durement touchés par la pandémie, il faut citer les couples qui ont dû reporter leurs dates de mariage, surtout que les autorités avaient décidé d'interdire l'organisation des fêtes de mariage, tout en fermant les salles des fêtes et interdisant les cortèges nuptiales.

Et cela, bien sûr, afin d'éviter les rassemblements qui constituent l'un des principaux vecteurs de contamination. C'est le cas de Amina, qui devait fêter son mariage en mois de mai. «Mon mariage était fixé, depuis l'été dernier au 30 mai. J'ai même procédé à la réservation de la salle des fêtes ainsi que l'organisme chargé de la décoration. Tout ça est tombé à l'eau», regrette-t-elle, et d'ajouter que : «Je n'étais même pas remboursé et là je ne sais pas pour quand. Mais bon, on a vite compris qu'il s'agit d'un mal nécessaire, si on veut se protéger contre tout risque de contamination au Covid-19».

A cet effet, les autorités algériennes appellent tous les citoyens à se conformer, avec toute la rigueur requise et en toute responsabilité, aux règles d'hygiène, de distanciation physique ainsi qu'à l'obligation de port de bavettes, étant des gestes sains qui sont à même d'empêcher la propagation de l'épidémie.

Pour rappel, le Gouvernement a décidé de reconduire, jusqu'au 13 juillet 2020, le dispositif actuel de réaménagement du confinement à domicile, mis en place dans le cadre de la lutte contre le nouveau Coronavirus, qui prévoit la levée de cette mesure pour 19 wilayas et son instauration de 20h00 au lendemain 05h00 pour les 29 autres, dont Alger, avec un durcissement du contrôle des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie.

Lynda Louifi

CHU DE LAGHOUAT

Le laboratoire doté d'un appareil de dépistage du Covid-19

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé hier mardi à Laghouat, que le laboratoire du nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) de Laghouat a été doté d'un appareil de dépistage du Coronavirus.

"Le laboratoire du nouveau CHU de Laghouat (240 lits) a été équipé d'un appareil de dépistage du Covid-19 et devra entamer dès aujourd'hui ses prestations médicales, tests de dépistage notamment", a fait savoir M. Benbouzid en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la région.

Le ministre a indiqué que "cette démarche intervient en réponse aux préoccupations de la population de cette wilaya qui a enregistré dernièrement une augmentation des cas contaminés par le coronavirus et dont les résultats des tests parvenaient après six jours de l'Institut Pasteur à Alger".

Le ministre s'est, lors de cette tournée dans la région, rendu dans la ville d'Aflou, 110 km Nord de Laghouat, où il s'est enquis du complexe "mère-enfant" de 120 lits, et a donné des instructions pour sa mise en service au maximum fin du mois de juillet en cours. Inscrite depuis 2011, cette structure médicale est dotée des services d'urgences, d'accouchement, d'un laboratoire, de services de radiologie, de quatre salles opératoires, a-t-on expliqué à la délégation officielle.

L'occasion a été mise à profit pour signer une convention de jumelage entre le complexe "Mère-enfant" d'Aflou et établissements hospitaliers spécialisés "Mère-enfant" d'Alger pour l'échange des expériences en matière des interventions chirurgicales. Le ministre a, en réponse aux préoccupations soulevées par les représentants de la société civile d'Aflou, portant notamment l'inscription d'un projet d'un nouvel hôpital, fait savoir que son département examinera l'éventuelle inscription d'un nouvel établissement public hospitalier (EPH) en fonction des moyens financiers, sachant que la structure actuelle est ancienne et ne répond plus aux besoins sanitaires de la population de la région.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière poursuivra sa tournée dans la région par l'inspection d'autres structures et installations médicales avant de présider une séance de travail avec les cadres du secteur.

M. D.

EL BAYADH

Fermeture des marchés hebdomadaires de fruits et légumes

LE WALI d'El Bayadh, Kamel Touchene a décidé de la fermeture de tous les marchés hebdomadaires de fruits et légumes et du gel provisoire de l'établissement des contrats de mariage, dans le cadre de mesures préventives contre la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Cette décision a été prise à l'issue de la réunion lundi soir de la commission de wilaya chargée du suivi de l'évolution de la situation sanitaire liée à la propagation de l'épidémie de coronavirus, lors de laquelle a été constaté une recrudescence de l'épidémie dernièrement dans la wilaya comptabilisant 93 confirmés, a-t-on fait savoir. La décision porte également sur l'interdiction de divers rassemblements dont ceux des fêtes de mariage et de circoncisions, a-t-on encore indiqué, rappelant qu'une autre décision de wilaya a été rendue publique auparavant pour la fermeture de tous les marchés hebdomadaires du bétail. Dans ce même contexte et dans le cadre du suivi des mesures préventives de lutte contre la pandémie, des sorties sont effectuées quotidiennement par différents services dont ceux de la sûreté pour veiller au respect de ces dispositions et prendre les procédures judiciaires contre les infractions.

S. N.



SONATRACH

Des travailleurs honorés à l'occasion de la fête de l'Indépendance

LA COMPAGNIE publique des Hydrocarbures (Sonatrach) a honoré hier mardi à Alger plus de 70 de ses travailleurs, parmi les plus anciens au sein du groupe, dans le cadre de la célébration du 58e anniversaire de l'Independence et de la jeunesse.

Dans le cadre du renforcement de la culture d'entreprise, le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, a présidé une cérémonie pour rendre hommage à l'ensemble des travailleurs et travailleuses du groupe Sonatrach "consacrant fidélité, dévouement pour les années de travail au sein du Groupe". Il a fait savoir, lors de son discours à l'occasion de cette cérémonie, qu'il s'agit, à travers cet événement, d'honorer et de reconnaitre les efforts des travailleurs qui ont passé entre 15 et 30 ans de carrière à Sonatrach.

"Nous avons d'ailleurs constaté les efforts de nos travailleurs durant cette crise sanitaire, ils ont fait plus que leur devoir pour préserver la production et les acquis de la République algérienne", a souligné M. Hakkar, rappelant que pour le Groupe national, le facteur humain représente la ressource principale de l'entreprise.

"Ce sont des distinctions certes symboliques mais combien méritoires, car l'entreprise y attache la plus grande importance afin d'exprimer toute la reconnaissance et le respect à nos collègues qui ont su faire preuve d'abnégation et de fidélité sans faille dans leur engagement professionnel chacun à son niveau au sein de notre entreprise", a indiqué le P-dg de Sonatrach. Selon d'autres sources du groupe public, "la ressource humaine représente un axe fondamental sur lequel la direction générale de Sonatrach bâtit une vision moderne qui donne les conditions adéquates de travail".

Pour sa part, le secrétaire général du syndicat national de Sonatrach, Khellaf Djerroud, a fait savoir que cette cérémonie a pour but de montrer la reconnaissance de Sonatrach à destination de ses travailleurs "pour les efforts faits durant plusieurs années". De plus, il a relevé l'implication des travailleurs du groupe public durant cette crise sanitaire durant laquelle "ils se sont mobilisés pour assurer la continuité de la production et de la productivité de Sonatrach".

Quant au secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), Hamou Touahria, il a exprimé sa reconnaissance concernant le message adressé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travailleurs du groupe Sonatrach à l'occasion de la fête de l'Indépendance. "Cela a été une fierté pour les travailleurs de Sonatrach car ils se sont sacrifiés et ils ont sacrifié de leur temps pour préserver la production et la stabilité de cette institution, et ce, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire", a-t-il fait observer.

H. B.

BOURSE D'ALGER

Deux nouvelles demandes d'introduction

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a reçu en 2020 deux nouvelles demandes d'introduction à la Bourse d'Alger, a indiqué son président, Abdelhakim Berrah.



Il s'agit de deux PME (petites et moyennes entreprises) qui ont déposé officiellement des demandes de visa de la Cosob (autorité de régulation du marché financier) afin de faire leurs entrées à la place d'Alger qui avait ouvert un compartiment dédié exclusivement à ce type d'entreprises en 2012, selon M. Berrah dans une déclaration à l'APS. La première demande concerne une société activant dans le secteur agro-alimentaire qui aspire à procéder à une levée de fonds de l'ordre d'un milliard de dinars.

Déposée par une PME activant dans le domaine du tourisme, la deuxième demande porte sur une opération d'émission des titres participatifs pour un montant global de 10 milliards de dinars, sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois, selon le besoin.

En 2019, la Cosob avait lancé une enquête dans l'objectif d'identifier les PME éligibles à l'introduction en Bourse. Ce travail a débouché sur l'identification d'une dizaine d'entreprises dont «une bonne part d'entre elles ont officiellement manifesté leur intention d'entamer leur processus d'introduction en bourse», affirme M. Berrah.

S'agissant du marché principal de la Bourse d' Alger, il devrait lui aussi, être alimenté par de nouvelles introductions parmi «les sociétés performantes qui contribueraient à la profondeur et la liquidité de notre marché». En effet, trois sociétés devraient finaliser leurs processus d'introduction en Bourse, lancés déjà en 2019 et 2018. Ces sociétés activent dans les secteurs de l'agroalimentaire, travaux publics et la fabrication d'équipements industriels. En outre, M. Berrah a affiché son souhait de lever le gel sur le processus d'introduction en Bourse de à 8 sociétés publiques, ce qui «donnera plus de crédibilité au marché financier algérien».

Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné, en 2013, son aval pour l'ouverture ou l'augmentation du capital social à travers la Bourse, à la banque CPA, aux trois cimenteries relevant du groupe GICA, à la compagnie d'assurance CAAR, à Cosider Carrières (filiale du groupe Cosider), à l'entreprise Hydro-aménagement et à l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis. Cependant, aucune de ces entreprises n'a rejoint la Bourse d'Alger à ce jour.

Évoquant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le processus d'introduction en Bourse, M. Berrah a assuré que la Cosob envisage d'assouplir «exceptionnellement» ces conditions en prenons en considération la baisse des chiffres d'affaires des entreprises en 2020 en raison de la crise sanitaire. «Pour être admise à la Bourse d'Alger, la société doit avoir réalisé des bénéfices durant l'exercice précédant sa demande d'admission. Mais pour l'année 2020, nous allons mettre en place une dérogation pour que la crise sanitaire ne soit pas un frein pour l'introduction en Bourse, à condition que la baisse du chiffre d'affaires soit liée directement à la pandémie et pas à d'autres raisons», a déclaré le premier responsable de la Cosob.

Par ailleurs, M. Berrah a assuré que le travail d'implantation de la finance islamique et de ses instruments «suit son cours».

Dans ce sens, il explique qu'en attendant la mise en place d'un cadre juridique approprié, la place d'Alger a développé des structures et des montages permettant l'émission de produits conformes à la Charia.

Cette approche opérationnelle a été confortée par la mise en place récemment, au niveau du Haut Conseil Islamique (HCI), d'une structure composée notamment d'experts dans la finance islamique, ou dans ce qu'on appelle «Fiqh EL-Moamalat», en vue de se prononcer sur la conformité des produits financier par rapport à la charia, a-t-il relevé.

Ainsi, «certains produits de la finance alternative peuvent être mis en place aisément sur le marché sans soulever la contrainte liée de l'absence d'ancrage juridique, souvent évoquée pour la non commercialisation de ce genre de produits». Il s'agit de titres participatifs dont la rémunération est basée sur un rendement espéré, précise M. Berrah soulignant que la mise en place de ce produit qui n'offre aucun intérêt fixe, a connu un succès et un engouement sur les marchés où il a été mis en place.

Interrogé sur une éventuelle ouverture du marché financier aux investisseurs non-résidents, en vue de leur permettre de réaliser des investissements en portefeuille, M. Berrah a estimé que ce moyen est «judicieux» pour faire connaitre le marché algérien à l'international.

«Beaucoup de marchés, notamment dans des pays similaires au notre, se sont développés grâce à la contribution des investisseurs non résidents qui apportent, non seulement du capital, mais également un savoir-faire dans la gestion du portefeuille, permettant ainsi d'élever le niveau de professionnalisme auprès des intermédiaires financiers de notre marché», a-t-il noté.

M. B.

STARTUPS

Le financement participatif bientôt opérationnel

LE DISPOSITIF du financement participatif (crowdfunding), qui permet la collecte de fonds au profit des startups via des plateformes internet, devrait être opérationnel à partir du dernier trimestre 2020, a indiqué le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah.

La Cosob prépare, en effet, un règlement précisant les conditions d'agrément et d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif (CIP) qui prendront en charge la création et la gestion, sur internet, de plateformes de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissement participatif.

Institué en vertu de l'article 45 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2020, le statut de CIP est conféré aux sociétés commerciales crées et dédiées exclusivement à cette activité, aux Intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) ainsi qu'aux sociétés de gestion de fonds d'investissement (SGFI).

Selon les termes de ce règlement, en cours de finalisation, le statut de CIP est accordé après examen par la Cosob, sur dossier comprenant notamment une présentation de l'activité prévue, y compris le modèle d'investissement, la fourchette prévisionnelle des montants de levée de fonds, la procédure de sélection de projets et les diligences à réaliser, la procédure de valorisation, la politique de suivi de l'activité des émetteurs ainsi que les modalités de rémunération du CIP, explique M Berrah.

Le projet de règlement prévoit également d'exiger un certain nombre d'informations qui devront être publiées sur le site de la plateforme et notamment l'obligation de disposer des compétences techniques nécessaires à ce type d'activité, respecter les règles de déontologie indispensable à l'installation d'un climat de confiance et présenter une information claire et exhaustive sur les projets proposés et sur les risques auxquels l'investisseur est exposé.

A ces conditions d'accès à l'exercice de l'activité, s'ajoutent les règles de bonne conduite et la capacité professionnelle des administrateurs et des dirigeants de plateforme, selon M. Berrah, qui a souligné que la Cosob avait proposé un dispositif réglementaire «simplifié» pour les gestionnaires de plateformes, mais «sans pour autant occulter la protection des investisseurs». Le cadre réglementaire pour l'exercice de cette nouvelle activité en Algérie entrera en vigueur dés la promulgation dans le journal officiel du règlement de la Cosob qui commencera ensuite à recevoir et à traiter les demandes de création de plateformes de crowdfunding.

Ainsi, les startups et les porteurs de projets peuvent bénéficier de ce nouvel outil de financement «à titre indicatif» dès le dernier trimestre de l'année en cours, d'après le président de la Cosob.

La création de plateformes de crowdfunding sera, par ailleurs, accompagnée par un dispositif d'exonérations fiscales au profit des startups et par le lancement d'un fonds dédié au financement de la phase précédant la concrétisation de leurs projets.

Apparu dans le courant des années 2000 en Europe et aux Etats-Unis, le crowdfunding est un mécanisme qui permet de collecter les apports financiers d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme Internet, dans l'objectif de financer un projet dans les différents secteurs d'activité (agriculture, immobilier, art)

La Cosob, a été chargée par les autorités publiques, de travailler, dans son champ de compétences, sur l' «equity crowdfunding» qui peut apporter une solution de financement en capital, adaptée aux startups algériennes et aux projets innovants qui manquent de financement à cause du caractère risqué de ce type de projets.

«Il est clair que le financement classique, à savoir les institutions financières, les banques et les institutions de l'Etat, présente des limites dans le contexte algérien actuel. Le marché financier, de son coté, ne permet le financement que des grands projets d'investissement pour ce qui est du marché principal et les projets de moyenne envergure pour le ce qui concerne le compartiment PME», constate M. Berrah.

C'est pourquoi, «il est important de développer d'autres moyens de financement pour les petits projets, qui ne sont pas nécessairement des projets d'investissement lourd. Le crowdfunding s'avère être le moyen le plus indiqué dans le sens où il pourra pallier à la baisse des ressources financières classiques d'un côté et répondre aux besoins des petits promoteurs d'un autre côté», soutient-il.

M. B.

PROCÈS DE TAHKOUT

«Ouyahia a bloqué tous mes projets d'investissements !»

Le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation en lien avec la corruption, dont obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation, s'est poursuivi, hier, au tribunal de Sidi M'Hamed, avec l'audition des autres accusés dans cette affaire.



L'audience d'hier a été consacrée tout au long de la matinée à l'audition du principal accusé Mahieddine Tahkout, qui a préféré d'être qualifié en tant qu'«opérateur économique», au lieu d' «homme d'affaires».

Il a d'emblée affirmé au président du tribunal correctionnel : «Je fais partie d'une famille qui possédait, à titre d'exemples, des usines au début des années 70 dans la localité de Réghaia. En 1986, ma famille avait créé une usine spécialisée dans la fabrication des plaquettes de freins. En 1986, je possédais déjà une société de transports. J'étais le distributeur officiel de la Sonacome des motos «Guelma»».

Lors de son passage à la barre, le mis en cause a dressé un dur réquisitoire contre les deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et l'ancien ministre de l'industrie Youcef Yousfi, allant jusqu'à affirmer au président : «Mes problèmes ont commencé lorsque j'ai démissionné du FCE. Depuis mon retrait du FCE, les difficultés se sont accentuées…».

Au lendemain de mon retrait, des commissions interministérielles ont été désignées pour enquêter sur mes biens. Toutes mes sociétés implantées à l'échelle nationale ont été passées au peigne fin : «Avec tous mes respects, monsieur le président, même les toilettes ont été fouillées de fond en comble par les enquêteurs !»

A propos d'Ouyahia, l'enfant de Réghaia a déclaré : «L'ex-Premier ministre a bloqué mon dossier et a donné de fermes directives aux différents départements ministériels de geler toutes mes activités commerciales, pour des raisons que j'ignore toujours, sous prétexte que mes investissements ne répondaient pas aux normes». Pour ce qui est de l'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal, l'incarcéré a souligné : «Il a bloqué tous mes projets. Il m'a qualifié de gonfleur de pneus !».

S'agissant de l'ex-ministre de l'industrie Youcef Yousfi, Tahkout a indiqué : «Il a appliqué à la lettre les directives qui lui venaient d'en haut. Il m'a humilié en présence des Japonais qui ont préféré, en signe de solidarité avec moi, se retirer des marchés d'automobiles».

Dans le même contexte, l'inculpé a déclaré au président de l'audience : «Ces ex-cadres m'ont fait beaucoup de mal et m'ont créé beaucoup de problèmes !».

Il a clamé haut et fort : «Je suis un investisseur et non pas un homme d'affaires. Je n'ai bénéficié d'aucun crédit bancaire et je possède aujourd'hui pas moins de 3 500 bus».

"Et pourtant dans l'expertise établie, on parle de 27 000 milliards de centimes de crédits dont vous avez bénéficié de l'Etat ?intervient le président.

Et l'accusé de répondre : «Je vous l'ai déjà dit monsieur le président, tous les biens que je possède, je les ai obtenus avec mon propre argent» Il a tenu à préciser que : «Toutes les usines que je possède à travers les 38 wilayas du pays sont actuellement opérationnelles».

Le président l'interrompt :" Vous dites que l'Etat ne vous a rien donné et vous a privé des privilèges, dont ont bénéficié d'autres investisseurs. Alors qu'en est il de l'exonération fiscale signalé par l'expertise". Et Tahkout de répondre : «J'ai bénéficié d'un délai de 5 ans tout simplement !».

Il a fait savoir au président que : «l'ETUSA a gagné pas moins de 200 milliards de centimes des services qu'il lui a rendu et que l'entreprise en question est débitrice de 157 milliards de centimes", tout en précisant qu'il avait signé avec cette dernière une convention de 96 milliards de centimes de trois ans renouvelables chaque 9 mois. J'ai mis à la disposition de l'ETUSA 300 bus et je me chargeais non seulement de la réparation des bus endommagés, mais aussi au paiement des cycles de formation des travailleurs de l'entreprise.» L'inculpé a par ailleurs affirmé qu'il a procédé à l'importation à titre d'exemple de pas moins de 73 380 véhicules en 2018.

«Je n'ai aucun problème ni avec les impôts, ni avec la Cnas. Mes créances sont à jour».

Redouane Hannachi

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Makri plaide pour un régime parlementaire

LE MOUVEMENT de la société pour la paix (MSP) a estimé hier à Alger par la voix de son président, Abderrazak Makri, que le régime parlementaire était le plus approprié pour réaliser la transition démocratique en Algérie.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des propositions du MSP dans le cadre du débat de la mouture de l'amendement de la Constitution, M. Makri a précisé qu'après un examen approfondi sur la base des sept critères d'analyse retenus, la formation politique a "fait ressortir des principes constitutionnels généraux, notamment le fait que le régime parlementaire soit le plus approprié pour les étapes de la transition démocratique et le plus à même de protéger le Gouvernement en période de crise".

"Une entente reste toutefois possible sur un régime semi-présidentiel en bonne et due forme", a-t-il ajouté. Et d'expliquer que le véritable régime semi-présidentiel "exige que le
chef du Gouvernement soit issu de la majorité parlementaire", ajoutant qu'un tel régime "n'a de sens que s'il incarne deux légitimités : celle du président et celle de la représentation parlementaire". M. Makri a critiqué la nature de l'ancien régime, qui n'était, a-t-il dit,

"ni présidentiel ni semi-présidentiel ni même parlementaire". Selon lui, il s'agissait plutôt d'un "régime hybride dans lequel le président jouissait des pleins pouvoirs et n'était pas tenu responsable de la gestion".

Parmi les principes auxquels a appelé le mouvement figurent "la séparation complète des pouvoirs comme étant la base de la bonne gouvernance, la légitimité du Parlement en tant que symbole de la démocratie à travers la législation (juridiction et contrôle) et l'instauration d'un monocamérisme (parlement à une seule chambre), ajoutant que cette démarche se portait garante de la démocratisation et incarnait davantage le principe de contrôle tout en consacrant l'efficacité de la législation. Elle est en effet un espace plus propice à la coexistence et au dialogue entre différents courants politiques et intellectuels", a-t-il soutenu. Le MSP a également suggéré de "permettre à l'opposition au sein du Parlement de demander des comptes et de superviser dans le cadre de la transparence, en présidant les commissions d'enquête et celles des finances et de la législation", soulignant que "la préservation, le maintien et la promotion de l'identité nationale sont garanties par la Constitution et la Déclaration du 1er novembre est le référent suprême de l'Etat et la loi islamique (Shari'a), la principale et seule source de législation".

Le mouvement estime en outre que l'utilisation des langues étrangères dans les documents et les institutions officiels "contredit la souveraineté nationale" et que la préservation de la stabilité et de l'authenticité de la famille est "le devoir de l'Etat et de la société". Par ailleurs et en matière de magistrature, le MSP affirme que l'indépendance de la Justice "sera atteinte à travers la protection du magistrat et l'élection des composants et chefs d'institutions, notamment le Conseil supérieur de la magistrature (CSM)", ajoutant que la liberté "est la base du développement des nations et de la garantie des libertés".

Cela ne saurait être réalisé sans la levée des restrictions imposées à la création et aux activités de partis, d'associations et de syndicats, a-t-il souligné. Le mouvement de la Société pour la paix a enfin plaidé pour que "la loi soit un outil de régulation et non de restriction des libertés".

S. O. B.

Publicité

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Alger
Concessions de Distribution d'Alger
Direction de Distribution d'El Harrach
Chargé de Communication
N° 843
07 JUIL. 2020

Direction de Distribution d'EL-HARRACH
Communique

Coupure Programmée de l'électricité au niveau de la commune de DAR-EL-BEIDA

La Direction de Distribution d'El-Harrach informe ses clients qu'une coupure de l'électricité est programmée :

Le **Mercredi 08 Juillet 2020, à partir de 09h00 jusqu'à 16h00 :** pour motif « Travaux d'entretien ligne HTA (départ 30 KV). »
Cette coupure concernera la commune de DAR-EL-BEIDA, et affectera la localité suivante :

- Domaine ABBANE Ramdane.
- Domaine SALAH DIB HAMADI.
- Lotissement OUM HADIAR.
- Lotissement BEN KHELIL.

La R.D.A / Direction de Distribution d'El-Harrach, s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro du Centre de Contact *3303*, joignable 24h/24, 7j/7.

Le Jeune Indépendant du 08/07/2020 / ANEP 2016011007

CORONAVIRUS

Indignation après les propos de Boris Johnson sur les maisons de retraite

Adepte de la petite phrase qui fait mouche, Boris Johnson aurait peut-être dû tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de s'exprimer cette fois-ci. Le Premier ministre britannique est accusé ce mardi de déformer la réalité en attribuant à la négligence de maisons de retraite la propagation du coronavirus dans ces établissements, qui paient un lourd tribut à la maladie.

«Nous avons découvert que trop de maisons de retraite n'ont pas vraiment suivi les procédures comme elles auraient dû », avait déclaré le dirigeant conservateur lundi. Ces propos ont suscité l'indignation au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe par la pandémie avec plus de 44.000 décès selon le bilan officiel.

Le pays dénombre même plus de 54.000 morts en incluant les cas suspects de la maladie Covid-19, dont 14.852 en maisons de retraite en Angleterre et au Pays de Galles, selon des chiffres publiés mardi par le bureau national des statistiques (ONS). Le bilan pourrait être plus lourd encore, avec une surmortalité de près de 30.000 morts parmi les résidents des maisons de retraite par rapport à l'année dernière, selon l'ONS, dont environ 20.000 attribuables au virus.

« C'était, au mieux, maladroit et lâche », a commenté Mark Adams, qui dirige le gestionnaire de maisons de retraite Community Integrated Care. « Je pense que l'histoire est réécrite devant nous, quand on pourrait lister des pages et des pages de manquements du gouvernement », a-t-il ajouté à la BBC. Vic Rayner, directrice de la fédération National Care Home Forum, a regretté sur la BBC des propos « totalement déplacés » alors que les maisons de retraite du pays devaient « traiter une quantité extraordinaire de règles différentes provenant du gouvernement presque de manière quotidienne ».

Le ministre des Entreprises, Alok Sharma, a tenté de venir à la rescousse du chef du



gouvernement, assurant qu'il ne « rejetait pas la faute sur les maisons de retraite ». « Ce que le Premier ministre faisait remarquer, c'est que personne ne savait quelles étaient les procédures correctes, parce que nous savons que l'ampleur des cas asymptomatiques n'était pas connue à l'époque », a-t-il précisé sur le BBC. Une critique de plus sur la gestion de la crise britannique

Critiqué pour sa gestion de la crise sanitaire au Royaume-Uni, le gouvernement de Boris Johnson a été accusé aussi d'avoir été « trop lent » à réagir pour protéger employés et résidents des maisons de retraite. Au début de la pandémie, plusieurs associations représentant le secteur s'étaient alarmées du manque d'équipements de protection et de dépistages et du retour parfois prématuré dans leurs établissements de malades du Covid-19 sortant de l'hôpital. Des tests hebdomadaires pour les employés des maisons de retraite, et mensuels pour les résidents, ont commencé à être déployés cette semaine. **R. I.**

RUSSIE

Le Kremlin promet de riposter aux sanctions britanniques

LA RUSSIE va riposter aux sanctions annoncées par le Royaume-Uni contre 49 personnes et organisations, dont 25 Russes, dans le cadre d'un nouveau mécanisme pour punir les violations des droits humains.

Nous ne pouvons que regretter ces mesures inamicales, a déclaré à la presse le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, mardi 7 juillet. Bien évidemment, le principe de réciprocité sera appliqué, a-t-il souligné.

La liste noire publiée lundi par le ministère britannique des Affaires étrangères comprend notamment 25 citoyens russes accusés d'être impliqués dans la mort en détention en 2009 de Sergueï Magnitski, juriste du fonds d'investissement Hermitage Capital.

Parmi eux figure Alexandre Bastrykine, patron du puissant Comité d'enquête, chargé des principales affaires criminelles.

Interrogé après les déclarations de Dmitri Peskov, le porte-parole du Premier ministre anglais Boris Johnson a réaffirmé que ces sanctions ne sont pas conçues pour cibler des pays mais qu'il s'agit d'un outil intelligent permettant de viser des individus ou des organisations impliqués dans de graves violations des droits humains.

« FAIRE PRESSION SUR DES ÉTATS SOUVERAINS »

Ces sanctions […] concernaient quelques-unes des plus tristement célèbres violations des droits humains de ces dernières années, a-t-il ajouté.

L'ambassade russe à Londres avait dénoncé lundi ces sanctions comme une volonté de faire pression sur des États souverains, soutenant que les enquêteurs et les juges russes travaillaient indépendamment du pouvoir exécutif.

Les relations entre Londres et Moscou se sont dégradées ces dernières années sur fond d'opposition sur les conflits en Syrie et en Ukraine. Londres accuse par ailleurs Moscou d'avoir empoissonné en Angleterre, en 2018, l'ex-agent russe Sergueï Skripal et sa fille, des accusations rejetées en bloc par la Russie.

Décédé après avoir été battu et privé intentionnellement de soins à 37 ans en novembre 2009, Sergueï Magnitski avait été incarcéré après avoir dénoncé un important réseau de corruption au détriment notamment de Hermitage Capital, fonds d'investissement créé à Moscou par un financier américain. Sa mort avait provoqué un scandale international. **R. I.**

INONDATIONS AU JAPON

Le bilan s'alourdit à 49 morts, «course contre la montre» des secouristes

LES SECOURS poursuivaient ce mardi leur «course contre la montre» dans le sud-ouest du Japon. Au moins 49 personnes ont trouvé la mort dans les terribles inondations du week-end dernier, tandis qu'une douzaine d'habitants sont toujours portées disparues.

De fortes pluies doivent par ailleurs persister jusqu'à jeudi : l'Agence météorologique japonaise a déclaré le niveau d'alerte maximum pour pluies torrentielles et glissements de terrain dans de vastes zones de l'île de Kyushu, au sud-ouest de l'archipel. Le bilan humain des violentes intempéries, qui sévissent depuis samedi matin, devrait encore s'alourdir.Un responsable de la préfecture de Kumamoto, la plus durement frappée, a confirmé à l'AFP la mort de 49 personnes tandis qu'une cinquantième se trouvait en état d'arrêt cardio-respiratoire, un terme utilisé au Japon avant le constat officiel du décès par un médecin.

«C'est une course contre la montre», a résumé mardi matin Yutaro Hamasaki, un responsable de la région interrogé par l'AFP. «Nous n'avons pas fixé de date limite pour les recherches, mais nous devons vraiment accélérer la cadence car le temps presse. Nous n'abandonnerons pas », a-t-il affirmé.

Plus de 40 000 policiers, pompiers, gardes-côtes et membres des Forces d'auto-défense japonaises ont été déployés sur le terrain. Les rivières, en sortant de leur lit, ont balayé des ponts et transformé des routes en véritables lacs, forçant les secouristes à se déplacer en canots ou en hélicoptère seulement. «Je n'ai pas pu dormir à cause du bruit intense de la pluie. Je vis ici depuis plus de 50 ans mais je n'avais jamais vu une pluie aussi forte», a raconté à des médias locaux Nobuko Murakami, une habitante de 78 ans dont la maison a été détruite par les glissements de terrain.

Kentaro Oishi, qui propose habituellement des excursions de rafting aux touristes à Hitoyoshi, petite ville réputée pour ses sources d'eau chaude (onsen), a expliqué à l'AFP avoir été appelé en renfort pour venir en aide aux habitants bloqués par les eaux. « Je fais du rafting depuis 20 ans, mais je n'aurais jamais imaginé naviguer dans les rues de la ville». Quatorze des victimes dont les décès ont été confirmés étaient des résidents d'une maison de retraite n'ayant pu évacuer alors que les eaux envahissaient le bâtiment. «Tout le rez-de chaussée était inondé, nous n'avons pas pu y accéder. Certains (des résidents, NDLR) avaient réussi à se réfugier au premier étage. Je n'avais jamais rien vu de tel», a témoigné un secouriste à la télévision publique NHK.

Les évacuations étaient encore compliquées par les craintes liées à la pandémie de coronavirus. La nécessité d'observer une distance physique a ainsi fortement diminué la capacité d'accueil des centres d'hébergement d'urgence, alors que les recommandations d'évacuation (non obligatoires) concernent des centaines de milliers de personnes. Le Japon a été relativement épargné jusqu'à présent par la pandémie mondiale, avec moins de 1 000 décès pour près de 20 000 cas de contamination dans le pays depuis le début de la crise sanitaire. La plupart des nouvelles infections sont actuellement recensées à Tokyo.

Dans la ville de Yatsushiro, les autorités ont transformé un gymnase en refuge, où les familles étaient séparées par des cloisons en carton pour prévenir la propagation du virus, a constaté un photographe de l'AFP.Selon des médias locaux, certains habitants préféraient dormir dans leurs voitures, par crainte d'être infectés dans un refuge.

Pour la vie économique locale déjà durement frappée par l'effondrement du tourisme à cause de la pandémie, cette catastrophe naturelle tombe au pire moment.

«Ce magnifique endroit a été bouleversé du jour au lendemain», a déclaré à l'AFP Yuji Hashimoto, responsable de l'office du tourisme de Yatsushiro, ville également réputée pour ses onsen. «Les dégâts dépassent l'entendement, cela nous est tombé dessus de manière totalement inattendue. C'est une double peine, alors que notre ville souffrait déjà de l'impact du coronavirus», a-t-il déploré.

La saison des pluies bat son plein dans l'archipel nippon en ce moment, une période à hauts risques en matière d'inondations, coulées de boue et glissements de terrain.

Le changement climatique joue également un rôle car une atmosphère plus chaude retient davantage d'eau, accroissant le risque et l'intensité de précipitations extrêmes.

R. I.

BOXE/CLASSEMENT MONDIAL : LES ALGÉRIENS BENCHABLA ET MORDJANE DANS LE TOP 10

LES BOXEURS algériens Abdelhafid Benchabla et Oussama Mordjane ont figuré dans le Top 10 du nouveau classement de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA), publié sur son site internet. Benchabla occupe la 6e position avec un total de 700 points chez les 91 kg, une catégorie dominée par le Russe Muslim Gadzhimagomedov qui totalise 1900 pts.Pour sa part, Oussama Mordjane pointe à la 10e position de la catégorie des 60 kg avec un total de 350 pts, loin derrière le leader cubain Alavrez Estrada Lazaro (1500 pts).Outre ces deux Algériens, quatre autres de leurs compatriotes se classent dans le Top 40 mondial. Il s'agit de Mohamed Flissi, 14e dans la catégorie des 52 kg, Chouaib Bouloudinats, 20e chez les +91 kg, Réda Benbaziz, 24e avec les 64 kg et Sofiane Tabi qui a pris la 31e place dans la catégorie des 75 kg. Chez les dames, et dans la catégorie des 51 kg, l'Algérienne Boualam Roumaysa partage la 8e place avec la Colombienne Valencia Victoria Lorena avec 700 pts. . L'autre pugiliste algérienne au nouveau ranking de l'AIBA est Imane Khelif (60 kg) qui partage la 28e position (250 pts) avec la Canadienne Fiolek Irène.

HAND BALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : LA FAHB DÉVOILE UNE LISTE ÉLARGIE DE 54 JOUEURS

LA FÉDÉRATION algérienne de handball (FAHB), a dévoilé lundi une liste élargie de 54 joueurs, pour un stage de présélection, dont la date sera connue ultérieurement, en vue du championnat d'Afrique de la catégorie prévu du 4 au 12 décembre prochain au Maroc. Les joueurs retenus, nés en 2000 et 2001, seront regroupés «dès l'obtention de l'accord des autorités compétentes», alors que les compétitions sportives sont suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19). La FAHB a appelé les joueurs convoqués «à reprendre individuellement et progressivement, les entraînements afin d'être prêt en temps voulu».

FOOT-INFRASTRUCTURES : L'USMA SIGNE UN CONTRAT DE DEUX ANNÉES AVEC L'ESHRA

L'USM ALGER a signé lundi un contrat de deux années avec l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn-Bénian (ESHRA, Alger), pour bénéficier des différentes installations de cette structure, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. «Le contrat va permettre à l'USMA d'utiliser le stade, la piscine, la salle de musculation, l'hôtel, la salle omnisports, les bureaux et la salle de récupération et de massage», a indiqué le club dans un communiqué. La signature de ce contrat, qui intervient au lendemain de la célébration du 83e anniversaire de la création du club, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation décidée par le Groupe Serport, nouvel actionnaire de la SSPA, après avoir racheté 95% des actions du club algérois que détenait l'entreprise des travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad est en prison. Inaugurée en 2014, l'ESHRA a permis à plusieurs clubs algérois, dont le MC Alger et l'USM Alger, de s'entraîner régulièrement sur sa pelouse et bénéficier de ses différentes installations.

Sport-Covid19 : Les pouvoirs publics rassurent les athlètes bloqués à l'étranger

Les pouvoirs publics, par le biais du ministère de la Jeunesse et des Sports, ont promis de rapatrier le champion olympique, Taoufik Makhloufi, mais aussi tous les autres athlètes qui se trouvent bloqués dans plusieurs pays depuis la propagation de la pandémie de coronavirus. Le champion olympique 2012 du 1500m et double médaillé d'argent des JO de Rio-2016 sur 800 et 1500m, Taoufik Makhloufi, a déploré, à partir de l'Afrique du Sud, la situation dans laquelle il s'est retrouvé en raison de la pandémie et la fermeture des frontières.



«Cela fait quatre mois que je suis bloqué en Afrique du Sud, ni rapatriement ni même un geste qui s'en approche de la part de l'Etat algérien pour me permettre de retourner au pays. Cela démontre que je suis peu considéré comme citoyen algérien et même en tant que champion olympique qui a hissé haut les couleurs nationales», s'est lamenté Makhloufi samedi sur Facebook. Le premier responsable du secteur du sport algérien, Sid Ali Khaldi, a réagi quelques heures plus tard, également sur Facebook : «Je suis de très près la situation dans laquelle se trouve notre héros olympique Taoufik Makhloufi, avec qui je suis en contact permanant, moi et mon département». Il a ajouté qu'il s'est «personnellement assuré de son confort et de ses conditions de résidence à l'instar de nos athlètes dans toutes les régions du monde, en particulier les coureurs présents à Nairobi et les nageurs présents à Montréal». Sid Ali Khaldi a indiqué qu'en raison de «l'état exceptionnel dans lequel vit aujourd'hui le monde avec la pandémie de Covid-19 et la suspension des vols, l'Etat algérien continuera de faire tout son possible pour rapatrier ses athlètes partout où ils se trouvent, jusqu'à ce que les circonstances le permettent». Il a réitéré lundi, sur les ondes de la Radio nationale, son soutien au champion olympique qui «bénéficie d'une bourse de préparation et il se trouve dans de très bonnes conditions». «Je comprends parfaitement son envie de rentrer au pays à l'instar de nos compatriotes qui se trouvent bloqués partout dans le monde, mais dire qu'il a été abandonné par les pouvoirs publics, c'est totalement faux», a-t-il précisé. A Nairobi, l'ambassade d'Algérie a installé les athlètes envoyés au Kenya par la Fédération algérienne d'athlétisme dans un hôtel, en attendant un éventuel rapatriement. La délégation algérienne d'athlétisme, composée de 11 personnes dont les deux jeunes spécialistes du 800m, Yassine Hathat et Mohamed Belbachir, a rallié le Kenya le 10 février et devait le quitter le 15 mars, mais le retour en Algérie a été annulé en l'absence de vols internationaux. Elle venait de bénéficier d'un stage de cinq semaines à l'Institut national des sports du Kenya à Iten, une ville située à 2500m d'altitude et distante de 450 km de la capitale Nairobi. «Pourtant, notre stage de préparation s'est bien déroulé en altitude, dans la ville d'Iten où se prépare pratiquement toute l'élite mondiale de l'athlétisme. Malheureusement, à notre retour à Nairobi, nous avons été désagréablement surpris par la fermeture de l'aéroport international de la capitale kényane», avait témoigné l'entraîneur national du demi-fond, Amar Benida, qui s'est déclaré «rassuré» par la prise en charge des athlètes sous sa coupe. «Je tiens à rassurer tous les parents d'athlète. Nous avons été bien pris en charge par notre ambassade à Nairobi et nous sommes installés dans un bel hôtel où les athlètes s'entraînent».

BASKET BALL/NATIONALE 1 (MESSIEURS) :

Le CR Béni Saf privé d'accession après 15 ans d'attente

LE CR BÉNI SAF, qui était très proche de faire son retour parmi l'élite du basket-ball algérien (messieurs) après 15 ans d'absence, voit son rêve se briser suite à la récente décision de la Fédération algérienne de basket (FABB) de décréter une saison à blanc à cause de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).Tout en se montrant compréhensive, la direction du CR Béni Saf s'est dit toutefois «très déçue» par le sort qui a été réservé à son équipe première, auteur d'un parcours de premier ordre en championnat de Nationale 1 (Gr. Ouest), selon Farouk Adjroudi, membre du comité dirigeant. Et puisque tout le monde dans le club s'attendait à une telle décision, «car tous les indices plaidaient pour cette hypothèse», les dirigeants du club de la ville côtière de l'Ouest du pays avaient déjà lancé un appel en direction de la FABB afin de «trouver une formule à même de permettre aux actuels leaders de la Nationale 1 dans les deux groupes, d'accéder parmi l'élite la saison prochaine». En effet, en décrétant une saison à blanc, la FABB a annulé l'accession et la relégation dans tous les paliers, comme indiqué par l'instance fédérale en fin de semaine passée à l'APS, rappelle-t-on. Cette décision a impacté, non seulement le CRBS mais aussi toute l'Oranie, selon le dirigeant de ce club, étant donné que sa formation allait devenir le seul représentant du basket-ball de la wilaya d'Aïn Témouchent et de la région en Super-Division. Le basket a retrouvé toute sa verve dans la wilaya d'Aïn Témouchent après plusieurs années de déclin, grâce à ses trois clubs qui se sont mis en valeur cette saison en jouant les premiers rôles en Nationale 1.Outre le CRBS, le CR Témouchent et le CS Aïn Larbaâ ont montré de belles dispositions avant l'interruption du championnat à la mi-mars dernier, estiment les spécialistes. «Mais voilà que les efforts consentis tout au long de cet exercice partent en fumée. Les composantes du CRBS doivent désormais s'armer de courage pour revenir encore en force la saison prochaine», a encore dit Farouk Adjroudi. Ce dernier a reconnu, toutefois, qu'il s'agit d'un «véritable coup de massue» pour toute la population de Béni Saf, réputée pour son amour à la balle au panier et qui a retrouvé le sourire ces dernières années après le retour au-devant de la scène de son club favori dans cette discipline.

ABDENACER ALMAS (PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DE LA SSPA/MC ALGER) :

«Il est temps d'être fixés sur la suite de la saison»

Le président du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdenacer Almas, a affirmé lundi qu'il était temps de se prononcer sur la suite réservée à la saison footballistique, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), soulignant qu'il sera «très difficile» de reprendre l'exercice. «Il est temps d'être fixés sur la suite de la saison.

Les joueurs sont inactifs depuis presque quatre mois, ce n'est pas évident pour eux, ils ne sont pas des robots. Pour moi, ce sera très difficile de reprendre la compétition. Nous sommes dans une situation sanitaire difficile, il est temps qu'on prenne une décision : reprendre ou non», a déclaré à l'APS Almas. Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mardi dernier, a maintenu sa position prise initialement pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. «Au cours de la dernière rencontre avec la Ligue de football professionnel (LFP), les clubs ont exprimé leur point de vue sur la question, la majorité sont contre le principe d'une reprise, mais si les autorités donnent leur feu vert pour un retour du championnat, on ne va pas aller au clash», a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : «Au MCA, nous manquons de visibilité, à l'instar des autres clubs d'ailleurs. Aujourd'hui, c'est difficile de parler recrutement ou préparer le prochain exercice, nous sommes bloqués. En dépit de cette situation exceptionnelle, nous avons fait signer à plusieurs de nos joueurs, issus des jeunes catégories, des contrats professionnels pour préparer l'avenir». Intervenant lundi sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a indiqué que la décision de reprendre les compétitions revenait «exclusivement» au Premier ministre et à la Commission scientifique relevant du ministère de la Santé.



«AUCUNE RALLONGE BUDGÉTAIRE DEMANDÉE À SONATRACH»

S'agissant de la situation financière du «Doyen», le président du CA a refusé de parler de «crise», soulignant que le club n'a jamais demandé une rallonge budgétaire à l'actionnaire majoritaire, Sonatrach. «Nous sommes en train de fonctionner dans les normes du budget alloué précédemment par Sonatrach. Nous sommes à l'aise sur le plan financier, mais les choses doivent bien changer dans l'avenir. Le temps des gros salaires est révolu chez nous, le moment est venu pour rationaliser les dépenses». Dans le même registre relatif à la gestion financière, Abdenacer Almas a indiqué qu'il avait suggéré de réduire la masse salariale lors de la signature de la convention tripartite liant la SSPA «Le Doyen», aux cabinets d'expertise et à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF. «Nous avons suggéré de réduire la masse salariale et non pas plafonner les salaires. J'espère que notre doléance sera prise en considération, d'autant que la situation de la majorité des clubs n'est pas confortable. Pour moi, les salaires devront être octroyés aux plus méritants, celui qui refuse ce principe n'a qu'à trouver un autre métier. Je regrette le comportement de certains clubs et joueurs qui font dans la surenchère en période de transferts». Interrogé sur la récente assemblée générale des actionnaires, au cours de laquelle le bilan financier de l'année 2019 a été adopté, le président du CA a refusé de parler d'irrégularités, confirmant au passage que le commissaire aux comptes a relevé certaines réserves. «Je tiens à préciser que le commissaire aux comptes n'a à aucun moment relevé des irrégularités, il y a eu des réserves signalées qui seront réglées au plus tard en décembre prochain. C'est une procédure tout à fait normale qui peut être demandée à n'importe quelle société».Abdenacer Almas avait été désigné en janvier à la tête du CA de la «SSPA/Le Doyen», lors de l'assemblée générale des actionnaires, en remplacement d'Achour Betrouni, démissionnaire. C'est un expert juridique au sein de l'entreprise Sonatrach et ancien secrétaire général du GS Pétroliers.

WA TLEMCEN : NACEREDDINE SOULEYMANE (PRÉSIDENT)

«Pas évident d'aller au terme du championnat»

LE PRÉSIDENT du WA Tlemcen, Nacereddine Souleyman, a estimé, lundi, qu'en réitérant son désir d'aller au terme de cette saison, le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) «Compliquait davantage les affaires des clubs» au moment où la crise sanitaire frappe toujours le pays. «Franchement, après les trois réunions tenues par le président de la Ligue de football professionnel avec les clubs des différentes régions du pays, on s'attendait à ce que la FAF accède à la demande de la quasi-totalité de ces clubs qui ont tous voté pour l'arrêt définitif de la saison, mais le bureau fédéral avait un autre avis», a déclaré le patron du WAT à l'APS. Le même responsable a indiqué, en outre, qu'il sera «très difficile de reprendre la compétition si les clubs ne venaient pas d'être autorisés à commencer leur préparation avant le 15 juillet». Pour lui, et en dépit de la volonté de la FAF de terminer l'exercice en cours, «rien ne dit qu'elle parviendra à mettre en application son approche». Rappelant que la situation financière difficile des clubs ne plaide pas pour le respect strict du protocole sanitaire devant être mis en vigueur lors d'une éventuelle reprise de la compétition, le président de la formation des «Zianides» a réitéré son appel pour l'application de la proposition faite au cours de la réunion d'Oran qui consiste en la montée des quatre premiers de la Ligue 2 et l'annulation de la descente. «J'estime qu'il y a eu consensus autour de cette proposition qui devrait nous permettre tous de clore le dossier du championnat de cette saison, en attendant que les autorités concernées nous donnent leur feu vert pour la reprise des entraînements collectifs», a-t-il souligné. Avant l'interruption des compétitions sportives le 16 mars pour cause de coronavirus, le WAT, absent de l'élite depuis près de 7 années, occupait la troisième place au classement de la Ligue 2. Les quatre premiers devaient accéder en Ligue 1 selon le nouveau système pyramidal de la compétition, rappelle-t-on.

Football-Transferts : La FAF veut «assainir» le métier d'agent de joueurs

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a indiqué lundi avoir entrepris certaines démarches pour «assainir et remettre de l'ordre dans le métier d'agent de joueurs», marqué par une certaine «anarchie» depuis sa libéralisation il y a cinq ans.En effet, initialement réservé à une élite qualifiée, le métier d'agent de joueurs a connu un essor sans précédent à partir du 1er avril 2015, lorsque la Fifa a adopté la circulaire 1417, portant sur la libéralisation du métier d'agent de joueurs. «Depuis, n'importe quel intermédiaire peut conclure un transfert de joueur, sans avoir besoin d'une licence, sauf dans les pays dont la législation fait de ce métier une profession réglementée, ce qui n'est pas le cas en Algérie», a expliqué la FAF dans un communiqué. «Cette libération totale du marché, en créant le statut d'intermédiaire, a engendré une dérégulation au détriment d'une réglementation plus stricte, et sujette à des éventuelles sanctions en cas de non-respect de certains principes», a ajouté l'instance fédérale, rappelant au passage que «la Fifa avait tenté d'encadrer cette activité à travers diverses décisions, notamment, en imposant depuis 2001 un enregistrement des agents auprès des fédérations nationales». «Mais face à l'anarchie qui régnait dans le milieu footballistique national, le Bureau fédéral de la FAF avait décidé, à son élection en 2017, de remettre de l'ordre dans ce métier d'intermédiaire, tout en consacrant la liberté de commerce et de l'autorégulation du marché des transferts par le jeu de la concurrence», peut-on encore lire dans le communiqué. Cette mission a été confiée à la Commission du statut du joueur, présidée par le membre du Bureau fédéral Larbi Oumar, qui a entamé un «travail de fond» depuis septembre 2018 et qui a abouti à une situation «assainie», avec un fichier des intermédiaires retenus sur la base d'un dossier, en attendant la délivrance de licence à l'issue d'un test d'évaluation de connaissances. Au total, 12 dossiers ont été refusés par la Commission du statut du joueur, car ne remplissant pas les conditions d'éligibilité (à titre d'exemple : la fonction d'entraîneur n'ouvre pas droit au métier d'intermédiaire, le niveau d'instruction et l'absence de pièces administratives). Ladite commission a aussi finalisé le projet de règlement FAF, sur la collaboration avec les intermédiaires ainsi que le document relatif à la déclaration d'intermédiaire pour personnes physiques. Ces deux documents seront examinés mardi par les juristes de la FAF et, la prochaine étape consisterait en un examen de passage pour exercer le métier d'intermédiaire de joueurs en vue de la délivrance d'une licence annuelle renouvelable, une phase qui est toujours en étude. La Commission du statut du joueur a également permis l'établissement du passeport du joueur, y compris au niveau national. C'est ainsi que, depuis janvier 2020, il a été recensé au moins une quarantaine de passeports de joueurs, avec tous les transferts internationaux. «Ce passeport reprend la carrière de chaque joueur depuis l'âge de 12 ans et permettra désormais de préserver les intérêts des footballeurs algériens, notamment en ce qui concerne les mécanismes de solidarité et les droits de formation dont les montants des indemnités ont été révisés afin d'en faire profiter les clubs algériens», selon la même source.

EL OUED

Campagne de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité

UNE CAMPAGNE de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité durant la saison estivale (été 2020) a été lancée hier à El Oued, à l'initiative de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on appris des responsables de l'entreprise.
S'inscrivant dans le cadre d'un programme tracé par l'entreprise, cette campagne vise la sensibilisation du grand public sur l'importance de l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique durant la saison estivale, a indiqué le chargé de la communication auprès de Sonelgaz, Habib Mouslim.
Les activités de cette initiative s'articulent autour de la sensibilisation du citoyen quant aux avantages de la consommation rationnelle de l'électricité notamment sur la réduction de la facturation, considérée comme comportement citoyen et civique, et mettre en évidence le rôle primordial de la rationalisation dans la protection et la sécurisation des installations électriques mises en service, dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie électrique à la population.
Pour atteindre les objectifs escomptés de cette campagne, un plan a été élaboré par les services commerciaux et techniques de la Sonelgaz, s'appuyant notamment sur les fonctionnaires des agences commerciales, avec le concours des éléments du mouvement des Scoutes musulmans algériens (SMA), a-t-il expliqué.
Les médias du secteur public ainsi que les sites et pages des réseaux sociaux contribuent, pour leur part dans la généralisation de cette campagne de sensibilisation, selon les organisateurs.

R.R

BOUIRA

140 hectares détruits par les incendies

Les feux de forêts se sont multipliés ces derniers jours à Bouira, obligeant les unités de la protection civile d'intervenir dans des lieux et conditions difficiles pour éteindre les flammes, qui ont détruit plus de 140 hectares depuis juin dernier à ce jour, selon un dernier bilan des services de la protection civile.



La hausse des températures en ce début de la période estivale, ainsi que quelques actes d'incivisme liés à des petits feux domestiques incontrôlés ou non éteints demeurent les principaux facteurs de la majorité des incendies enregistrés depuis le début du mois de juin dernier.
« Durant la période allant de 1er juin jusqu'au 3 juillet, nous avons enregistré 168 incendies qui ont ravagé 143 hectares de forêts, 70 ha de céréales et 2874 arbres fruitiers », a expliqué le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.
Dimanche dernier, deux nouveaux incendies ont été enregistrés sans causer toutefois de dégâts. « Le plus dangereux incendie que les unités de la protection civile ont enduré deux jours durant était celui qui s'est déclaré dans la forêt d'Assif Assemadh (M'Chedallah), où le dispositif déployé sur place avait trouvé d'énormes difficultés pour éteindre les flammes ».
« Nos unités ont souffert durant cette intervention en raison de l'absence de pistes d'accès, car il s'agit d'une forêt dense et inaccessibles. Nos éléments ont dû laisser loin leurs camions pour y accéder à pied dans ce sanctuaire pour tenter d'éteindre les flammes », a expliqué le sous-lieutenant Abdat Vingt-six de forêts ont été décimés par cet incendie, qui a failli même atteindre des habitations, selon le même responsable.
« Heureusement que nos unités ont l'habitude de travailler et d'intervenir dans ce genre de lieux périlleux et dans des conditions difficiles. Le nombre des incendies est inquiétant, c'est pour cela que les populations riveraines doivent nous aider à lutter contre ce phénomène qui menace la faune et la flore », a souligné le chargé de la communication de la protection civile.
Dans le village montagneux d'Aguouillal, les habitants avaient vécu une journée d'horreur et de panique suite à un géant incendie qui s'est déclaré non loin de leurs maisons. « Les flammes ont failli nous dévorer, n'était notre intervention et le soutien fort des unités de la protection civile dépêchées sur les lieux », a témoigné Nabil, un jeune citoyen du village.
« Les habitations ont été finalement épargnées, mais les flammes ont tout réduit en cendre, dont notamment plus de 120 arbres fruitiers entre figuiers et oliviers », a-t-il dit. « Ce jour-là, nous avons beaucoup souffert. Les pompiers avaient trouvé du mal à intervenir en raison des difficultés d'accès et des rafales de vents qui poussaient plus les flammes vers la zone d'habitations », ajouté Nabil.
Dans la plupart des endroits, les sapeurs-pompiers se trouvent obligés de déployer tout leur génie pour tenter de maîtriser le feu et éviter les dégâts. « Dans leurs interventions sur les terrains difficiles d'accès, ils sont contraints d'utiliser des matériels manuels (pelles, sous pompes) pour éteindre ou repousser les flammes », indiqué le sous-lieutenant Abdat.
« Le soutien des populations riveraines dans la préservation du couvert végétal dans les zones forestières est indispensable, car les citoyens doivent œuvrer, eux aussi, à sensibiliser sur la nécessité de lutter contre ce genre de phénomène », a souligné le même responsable.
Le dispositif de lutte contre les incendies avait déjà été lancé à Bouira avec l'installation de deux colonnes mobiles.

R. R.

ORAN

Analyse des eaux du lac d'Oum Ghellaz suite à la mort de poissons

LE LABORATOIRE régional d'Oran, relevant de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) s'attèle à l'analyse des eaux du lac d'Oum Ghellaz, dans la daïra d'Oued Tlélat, au sud-est de la wilaya, suite à la mort d'un certain nombre de poissons survenue au début du mois en cours, a-t-on appris avant-hier de la Direction locale de l'environnement.
Le Laboratoire indiqué a procédé à des prélèvements d'échantillons d'eau au niveau du lac d'Oum Ghellaz pour effectuer des analyses physico-chimiques, et ce, pour déterminer les causes ayant conduit à la mort, jeudi dernier, de quelque 450 poissons de l'espèce Carpe royale, a-t-on précisé de même source.
Les services de la Direction de l'environnement ont mené deux sorties d'inspection, vendredi et samedi derniers, lors desquelles ils ont observé une légère baisse du niveau du plan d'eau vers son côté sud faisant face à l'entrée de la commune d'Oued Tlélat, relevant également un changement de la couleur de l'eau virant au vert foncé, a-t-on signalé, notant toutefois que le nombre de poissons morts n'a pas augmenté.
En attendant les résultats des analyses du Laboratoire, la Direction de l'environnement a émis des hypothèses mettant en cause la hausse de température relevée le 21 juin dernier, laquelle aurait provoqué une baisse du niveau d'eau, en plus de l'interdiction de la pêche qui a pu favoriser la reproduction et augmentation du nombre de poissons, perturbant ainsi l'équilibre écologique du lac.
Les premières investigations font également mention d'autres possibilités, dont la prolifération d'algues aquatiques ayant pu libérer des bactéries toxiques pour les poissons, les algues étant le deuxième aliment après les moustiques pour la carpe, outre l'absence de station de traitement des eaux usées urbaines qui sont déversées directement dans le lac.
Un phénomène similaire s'est produit pendant la même période de l'année dernière au niveau de ce lac, a-t-on rappelé, faisant valoir ainsi la probabilité d'un processus naturel. La Direction de l'environnement a déjà entamé la démarche administrative visant au classement du lac d'Oum Ghellaz, et ce, conformément à la loi 11-02 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, le dossier afférent étant à l'étude au niveau du ministère de tutelle, a-t-on indiqué.

R.R

L'ÉCLECTISME DE ENNIO MORRICONE

De la B. O de La Bataille d'Alger

Le compositeur Ennio Morricone, auteur, entre autres, de la bande originale du film La Bataille d'Alger, réalisé par Gillo Pontecorvo et produit par Yacef Saadi, est décédé à Rome dans la nuit de dimanche à lundi, à l'âge 91 ans.

Après plus de 70 ans de carrière, le maestro Ennio Morricone lègue des bandes originales de westerns aux œuvres nostalgiques, en passant par les films de gangster et de films politiques comme La Bataille d'Alger (Algérie, 1966, 123 minutes, documentaire-fiction). Jean-Michel Jarre, auteur-compositeur français, résume ainsi l'ensemble de l'œuvre de celui qui a laissé ses quelque 500 musiques pour le cinéma et la télévision : « Au bout de dix secondes d'une musique de film, on sait que c'est la sienne (celle de Ennio Morricone), de quel film il s'agit, on voit les images ». Ses compositions sont autant célèbres que les films pour lesquels il a travaillé. Tout au long de La Bataille d'Alger, les partitions du maestro italien traduisent parfaitement l'histoire écrite par Franco Solinas, d'après le livre de Yacef Saadi, le commandant de la Zone autonome d'Alger. Il a restitué par le son les situations reconstituées par l'image en rapport avec les faits et la tension dans la Casbah et la ville d'Alger, en 1957, la lutte acharnée des éléments du Front de libération national (FLN) contre les parachutistes français, d'une part, et celle de la population algérienne face au pouvoir colonial, d'autre part. Ce combat pour la libération nationale, mis en valeur par l'histoire du martyr Ali la Pointe et ses compagnons, est également représenté par la composition musicale d'Ennio Morricone. Ce natif de Rome a débuté dans le cinéma, en 1961 à l'âge de 33 ans, il maitrise déjà l'orchestration et sera généreux tout au long de sa carrière éclectique. L'une des compositions des plus mémorables demeure l'air d'harmonica joué par Charles Bronson dans Il était



une fois dans l'Ouest (1968), réalisé par Sergio Leone, son ami d'enfance. Au-delà des six westerns signés, sa musique pour Mission marque un tournant dans son parcours, une ouverture vers un plus grand lyrisme. Romantique aussi, il offre une composition remarquable pour Cinema Paradiso (1988). Aussi, a-t-il soutenu musicalement des films politiques (1971) comme Sacco et Vanzetti et La classe ouvrière va au paradis.

R. C

LE FILM PAPICHA AU FESTIVAL DE SÉOUL

PRÉVU du jeudi 16 au mardi 21 juillet, le 9e Festival du cinéma arabe de Séoul, la capitale de la Corée, a programmé la projection de la fiction Papicha, réalisé par Mounia Meddour. Ce long métrage (2019, drame, 1h45 minutes, France, Algérie, Belgique, Qatar) se déroule à Alger où, dans les années 1990, Nedjma, 18 ans, étudiante résidente à la cité universitaire, rêve de devenir styliste. Elle va avec ses meilleures amies dans une boîte de nuit où elle vend ses créations aux « papichas » (jeunes filles). Puis, Nedjma initie un défilé de mode en bravant tous les interdits.

ECRITURE DE L'HISTOIRE DE LA WILAYA III

L'absence d'archives

L'ÉCRITURE de l'Histoire de la Wilaya III demeure « plombée par l'absence de supports documentaires et d'archives », a soutenu Mezhora Salhi, maître de conférences au département d'Histoire de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.
Considérant « le rôle pivot » de cette Wilaya historique durant la Guerre de libération, Mme Salhi a jugé dans une déclaration à l'APS, qu' « il y a peu de travaux universitaires sur son Histoire » et que « les quelques travaux réalisés jusque-là restent préliminaires », faisant remarquer que « le gros du travail d'écriture est constitué de témoignages d'acteurs de cette guerre ». Des témoignages qui, malgré « leur importance capitale demeurent insuffisants pour un travail d'écriture de l'Histoire en l'absence de moyens de documentation permettant la vérification et le recoupement des faits pouvant être empreints de subjectivité et dont le récit peut être, également, altéré par le temps », a souligné l'universitaire. Des évènements d'importance ayant marqué l'Histoire de cette Wilaya historique sont, par ailleurs, « restés peu ou pas connus à cause de l'absence de supports documentaires auxquels l'accès nécessite le déplacement en France », a-t-elle ajouté. Un projet d'ouverture d'un centre d'archives et de recherche en Histoire de la Wilaya III a été lancé au niveau de l'UMMTO et devait entrer en fonction au mois de mars dernier. Le projet a été ajourné à cause de la crise sanitaire qui sévit depuis, a-t-elle relevé. Et de même, a-t-elle poursuivi, pour l'opération de recueil de témoignages auprès des acteurs, en mettant à profit les étudiants en Histoire de l'UMMTO, qui a été initiée par le musée locale du moudjahid, dont elle préside le Conseil scientifique, qui a été suspendu pour les mêmes raisons. Par ailleurs, et s'agissant de la restitution des crânes mortuaires de 24 résistants algériens détenus par la France, Mme Salhi a estimé que « c'est un évènement d'importance qui rappelle que la résistance algérienne face à l'entreprise coloniale française ne se limite pas à la Guerre de libération nationale



déclenchée en novembre 1954, qui est un cumul des résistances passées ». Un mouvement de résistance enclenché dès la bataille de Staoueli, « qui s'est étalé jusqu'en 1916, au lendemain de la 1e Guerre mondiale et qui a embrasé l'ensemble des régions du pays », a-t-elle souligné.
De son côté, Ouali Ait Ahmed, ancien moudjahid et chargé de l'écriture de l'Histoire de la Wilaya III historique au niveau du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) a considéré que cette Histoire « ne se limite pas au nombre de coups de feux ou de batailles menées ». « Il y a eu aussi autant de politiques de contre propagande de l'ennemi à laquelle il fallait s'adapter et contre laquelle il fallait lutter, des plans de stratégies de batailles élaborés et d'actions politiques menées, qui constituent l'Histoire de la Wilaya », a-t-il observé. **APS**

SORTIR

ARTS L'artiste peintre Khaled Rochedi Bessaih présente son processus de création sur le réseau social de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Peintre autodidacte, auteur et compositeur, directeur de sa galerie d'art Rochedi à Alger, il explique son expérience durant le confinement sanitaire. facebook/AARCalgerie/videos/269176404517643/

FILMS Dix long-métrages et onze court-métrages jusqu'au lundi 13 juillet en ligne.
Films. Animations, fictions, documentaires et films jeune public africains et français sous-titrés: ifcinema.institutfrancais.com/fr/alacarte
Rafiki de Wanuri Kahiu (Kenya, 83', 2018)
Le Nouveau de Rudi Rosenberg (France – comédie, 81', 2015), Malika et la sorcière de Nabaloum Boureima (Burkina Faso, jeune public, 15', 2014), Le Vélo de l'éléphant de Olesya Shchukina (Belgique, France, jeune public, 9', 2014)…
Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma - Académie des Oscars – a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.

IL SE PAVANE AVEC SON MASQUE ANTI-COVID EN OR





On n'est pas tous égaux face au coronavirus.
Shankar Kurhade ne lésine pas sur les moyens afin de se protéger au mieux du coronavirus. Cet homme d'affaires indien a en effet déboursé quelque 4.000 dollars (environ 3.500 euros) pour se confectionner un masque buccal sur mesure... en or.
Huit jours ont été nécessaires pour permettre à des artisans de réaliser ce masque de 60 grammes recouvert de métal précieux.
"C'est un masque fin qui a de petites pores qui m'aident à respirer", a-t-il expliqué à l'AFP.

"Je ne suis pas sûr qu'il soit efficace pour me protéger du coronavirus alors je prends d'autres précautions", a-t-il cependant précisé.

UN HOMME BLING-BLING
Pour sortir, cet homme de 49 ans aime se parer de bijoux en or pesant un kilo, parmi lesquels un bracelet, un collier et des bagues qu'il porte à chaque doigt de sa main droite.
M. Kurhade, qui possède une entreprise qui fabrique des hangars, a expliqué avoir eu l'idée de ce masque en or après avoir vu un reportage sur un homme qui en portait un en argent.
"Les gens me demandent des selfies", a-t-il raconté, "ils sont impressionnés quand ils me voient porter le masque en or sur les marchés".
L'Inde a rendu obligatoire le port des masques dans les lieux public afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus dans le pays qui, jusqu'à présent, dénombre 650.000 contaminations et plus de 18.600 décès.

Chaud devant: un taureau transporté à l'arrière d'une décapotable en France



LA VIDÉO circule sur les réseaux sociaux depuis quelques heures. Tenu par une sangle, un taureau est transporté à l'arrière d'un cabriolet Peugeot en Camargue. Les internautes et les médias locaux cherchent à déterminer s'il s'agit d'un vrai taureau ou d'une statue et quelles sont les raisons de ce déplacement insolite.

Découvrez la première maison hantée en drive-in du Japon



LE PREMIER DRIVE-IN maison hantée du Japon a ouvert ses portes à Tokyo alors que l'industrie du divertissement s'adapte aux règles de distanciation sociale introduites suite à l'épidémie de coronavirus.

Trop de café et de stress peuvent causer des niveaux très élevés d'hallucinations

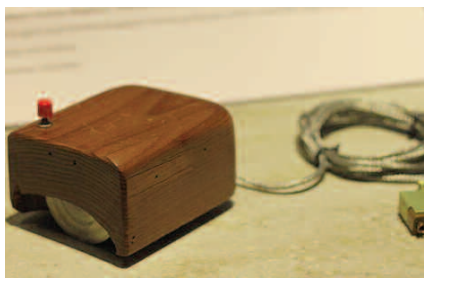
DES CHERCHEURS de l'université de La Trobe, en Australie, ont rapporté dans la revue scientifique « Personality and Individual Differences » qu'une consommation élevée de café peut provoquer de fortes hallucinations auditives.
Les scientifiques ont mesuré l'effet de la caféine et du stress sur 92 participants et ont constaté que seulement cinq tasses de café par jour peuvent déclencher ce type d'hallucination. Le psychologue Simon Crowe a déclaré que des taux élevés de caféine associés à des niveaux élevés d'événements stressants interagissent pour causer des niveaux élevés d'hallucination chez les participants.
Il existe, selon les chercheurs, un lien entre les niveaux élevés de stress et de psychose, et il a été conclu que la caféine soit en corrélation avec la prédisposition à halluciner. La combinaison de la caféine et du stress affecte la probabilité qu'un individu éprouve un symptôme semblable à la psychose.

AU 17ÈME SIÈCLE, ALLER AU JAPON ÉTAIT PUNISSABLE DE MORT !



Beaucoup d'entre nous sont charmés par la culture japonaise et rêvent d'aller au Japon un jour.
Heureusement pour nous, nous sommes autorisés à aller au Japon, à tout moment, contrairement au 17ème siècle, puisqu'à cette époque, aller au Japon était punissable de mort. En effet, aucun étranger ne pouvait entrer au japon, et aucun japonais n'est autorisé à quitter le pays sous peine de mort.
Cette politique a été adoptée par le shogunat Tokugawa sous Tokugawa Iemitsu (le troisième shogun du shogunat Tokugawa qui régna de 1623 à 1651). La politique resta en vigueur jusqu'à 1853, et c'est l'arrivée des navires noirs du commodore Matthew Perry qui a forcé le Japon à s'ouvrir au commerce occidental.

LA PREMIÈRE SOURIS D'ORDINATEUR ÉTAIT EN BOIS !



LA SOURIS a été inventée par l'ingénieur américain Douglas Engelbart en 1964. Elle était composée d'une coque en bois, d'un circuit imprimé et de deux roues en métal qui entrent en contact avec la surface sur laquelle la souris est utilisée.
Ce n'est que 8 ans plus tard, en 1972, que Bill English, ingénieur travaillant pour Xerox PARC, a développé le design de ce que l'on appelle la « souris à boule ». Cette souris a été intégrée au système informatique révolutionnaire Xerox Alto, qui a été le premier système mini-ordinateur à offrir une interface utilisateur graphique.
Il faudra encore 8 ans avant que la souris ne se développe davantage.
La première souris optique a vu le jour en 1980, mais ce n'est qu'à partir de 1998 que la souris optique est devenue une alternative commercialement viable à la souris boule pour s'introduire sur le marché grand public, grâce à l'augmentation de la puissance de traitement des microcontrôleurs et à la réduction des coûts des composants.

UN COUPLE, "OUBLIÉ" SUR LA GRANDE ROUE, SECOURU PAR LES POMPIERS



"OUBLIÉS" par le gérant de l'attraction, une jeune femme de 28 ans et son compagnon ont dû être secourus par les pompiers au début de la nuit...
La mésaventure du couple, survenue à Bordeaux dans la nuit de dimanche à lundi, est relatée par le site d'information régional France Bleu Gironde. En effet, vers minuit, un couple s'est retrouvé "coincé" sur la grande roue de la place des Quinconces.

La police est intervenue mais n'a jamais pu joindre le propriétaire de l'attraction foraine. Ils n'ont donc eu d'autre choix que d'appeler les pompiers.
Bloqué à "plusieurs dizaines de mètres de hauteur, après l'arrêt du manège", le couple a été secouru par les sapeurs-pompiers spécialisés du Grimp (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux). Ils ont utilisé des "baudriers et des harnais" pour déloger ces deux personnes en fâcheuse posture.
Ils ont pu retrouver la terre ferme, sains et saufs, vers 00H30, précise France Bleu.

L'heure du Edgebook est-elle venue ?

Technologie : Tout se met en place pour que Microsoft lance un concurrent direct au Chromebook. Mais la société sera confrontée à la difficile question du positionnement de ce nouveau type de machine par rapport aux ordinateurs portables Windows.

Depuis qu'il a adopté le moteur de rendu Chromium, le navigateur Microsoft Edge offre une compatibilité quasi parfaite avec Chrome, jusqu'à la possibilité d'installer des extensions à partir de l'app store Chrome. Et cela a également permis à Microsoft de prendre plus facilement en charge des systèmes d'exploitation qu'Edge ne prenait pas en charge auparavant, comme MacOS et Linux.

Maintenant qu'Edge fonctionne bien, Microsoft pourrait-il essayer de s'attaquer à Chrome OS ? Alors qu'une version "allégée" de Windows fait l'objet de rumeurs depuis des années, de nombreux autres éléments sont déjà en place ou annoncés pour aller dans ce sens. Premièrement, Microsoft ne cache pas qu'il convoite le marché de l'éducation qui est en passe d'adopter de manière massive les Chromebooks. Certes, des ordinateurs portables Windows à bas prix sont commercialisés. Mais force est de constater qu'ils n'ont pas la simplicité et la sécurité proposée par Chrome OS.

Deuxièmement, après des années de stagnation des applications web office.com, Microsoft a mis les bouchées doubles. La suite bureautique en ligne sera la première à tirer parti de Fluid Framework, le framework open source de la société qui permet d'intégrer des applets.

Qu'est-ce qu'un Edgebook apporterait par rapport à un Chromebook ?

Troisièmement, si l'idée que Microsoft limite les possibilités des développeurs sous Windows était impensable il y a quelques années, les temps ont changé. De nombreux développeurs ont généralisé la pratique des applications web. En dehors de l'équipe Surface qui fait progresser Windows, Microsoft semble désormais indifférent à l'endroit où vous accédez à ses offres, qu'il s'agisse du on premise ou du cloud computing.

Enfin, Microsoft dispose désormais de l'architecture multiprocesseur nécessaire pour mener la bataille contre Google, même si, du moins pour l'instant, l'entreprise s'est exclusivement concentrée sur les Snapdragon de Qualcomm, par opposition aux puces Mediatek ou Allwinner à baseARM présentes dans les Chromebooks à petit budget.

Mais au-delà de ces points, qu'est-ce qu'un Edgebook apporterait par rapport à un Chromebook ? Et, étant donné que les PC de Microsoft font partie d'une catégorie supérieure en termes de performance et de prix, qu'est-ce qui inciterait les vendeurs de PC à soutenir un tel produit ? Le point le plus important pour Microsoft serait l'accent mis sur la protection de la vie privée, l'une des meilleures raisons d'utiliser Edge versus Chrome aujourd'hui.

Vers un "EdgeOS" sans applications ?

Reste que Microsoft devrait choisir de mettre en avant d'autres fonctionnalités différenciatrices pour convaincre sur le positionnement d'un Edgebook. La prise en charge des applications Windows serait un contrepoids naturel à la prise en charge des applications Android de Chromebooks. Cependant, plus la prise en charge des applications Windows sera bonne, moins un Edgebook se différenciera des ordinateurs portables existants.

Une solution pourrait être de recréer la proposition originale du ChromeOS en n'autorisant que les applications web. Edge permet déjà de convertir n'importe quelle page web en "application". Aller vers un "EdgeOS" permettrait d'éviter les naufrages des systèmes d'exploitation tels que Windows RT et Windows S qui n'offraient pas une compatibilité totale. De fait, si le Edge actuel avait existé à l'époque de Windows RT, ces appareils auraient été fonctionnellement proches d'un Edgebook.

Alternativement, Microsoft pourrait étendre son "S mode" à un "E (pour Edge) mode" encore plus restrictif. Ce serait une option plus acceptable pour les détenteurs de licences qui vendent déjà des ordinateurs portables Windows à bas prix sur le marché de l'éducation.

Cependant, il serait étrange d'avoir un appareil fonctionnant avec quelque chose appelé "Windows" qui ne pourrait pas exécuter d'applications Windows.

Et si l'un des objectifs de Microsoft était d'améliorer les performances d'Edge sur un matériel d'entrée de gamme pour concurrencer ChromeOS, alors une version complète de Windows pourrait être peu performante sur un tel matériel. Néanmoins, la leçon de Windows S est que les clients sont plus ouverts aux environnements restrictifs s'ils disposent d'une voie de sortie pour faire évoluer leur OS vers plus d'option quand cela est nécessaire.

Une chose est sûre : non seulement Microsoft n'a pas réussi à tuer ChromeOS, mais il n'a pas réussi à le contenir. L'ajout des applications Play a permis à l'ancien système d'exploitation centré sur les ordinateurs de bureau de Google de s'attaquer à un plus grand nombre d'appareils tactiles avec des applications optimisées pour un tel environnement.

Cela se constate par l'évolution des machines, d'abord des Acer et des Lenovo destinés au marché de l'éducation, et maintenant le Chromebook Duet de Lenovo, qui est destiné au grand public. Si Microsoft ne crée pas EdgeOS, il devra miser sur l'adoption généralisée du nouveau WinUI annoncé lors de la conférence Build pour enfin héberger une large collection d'applications qui peuvent être utilisées sur les ordinateurs à faible puissance et les tablettes.

Problèmes d'impression avec Windows 10 : le patch de juin fait des ravages



TECHNOLOGIE : Les administrateurs système qui travaillent avec Windows 10 rencontrent de nombreux problèmes avec les imprimantes après avoir installé la dernière mise à jour de sécurité Windows. Le point sur la situation.

De nombreux administrateurs système qui travaillent avec Windows 10 évoquent désormais une grande incidence de la mise en place du dernier Patch Tuesday avec des problèmes d'impression sur un nombre important d'imprimantes utilisées par les professionnels en entreprise. Ces administrateurs signalent sur Reddit des problèmes d'impression sur les imprimantes Ricoh, Canon, Panasonic et Brother après l'installation du Patch Tuesday publié par Microsoft le 9 juin, soit KB4560960 pour Windows 10 1903 à 1909 et KB4557957 pour Windows 10 2004. Certains administrateurs système constatent également des problèmes avec les imprimantes Toshiba et HP après l'installation de la mise à jour.

Ces questions ont été évoqués par Microsoft dans une note d'assistance qui détaille un problème affectant Windows 10 1903 et des imprimantes connectées par USB. Microsoft a déclaré que le port USB de l'imprimante pouvait ne pas être détecté après avoir déconnecté ou éteint une imprimante avec les versions 1903 et ultérieures de Windows 10. Conséquence, les travaux d'impression ne sont plus possbiles, mais, selon Microsoft, cela n'arrive que si l'ordinateur et l'imprimante sont éteints dans un ordre précis. "Si vous connectez une imprimante USB à Windows 10 version 1903 ou ultérieure, puis que vous fermez Windows et que vous déconnectez ou éteignez l'imprimante, lorsque vous redémarrez Windows, le port d'imprimante USB ne sera pas disponible dans la liste des ports d'imprimante. Windows ne sera pas en mesure d'effectuer une tâche qui nécessite ce port", a déclaré Microsoft.

Microsoft n'a pas précisé si une mise à jour particulière de Windows était à l'origine du problème, mais seulement que Windows 10 1903 et supérieur sont concernés par ce problème. Cependant, les notes de mise à jour des deux KB évoqués ci-dessus indiquent qu'ils contiennent "des mises à jour pour améliorer la sécurité lors de l'utilisation de périphériques externes (tels que des contrôleurs de jeu, des imprimantes et des caméras Web) et de périphériques d'entrée (tels qu'une souris, un clavier ou un stylet)".

Des solutions pour résoudre ces problèmes

Certains administrateurs Windows 10 ont déclaré avoir résolu le problème en annulant la mise à jour de Windows ou en mettant à jour les pilotes d'imprimante. Comme l'a noté Susan Bradley, experte en patchs Windows, le problème semble affecter les appareils Windows 10 équipés de pilotes PCL 5 et PCL 6 type 3. "Tous nos utilisateurs disposaient de pilotes PCL5 Ricoh 4504ex qui ne fonctionnent plus après la mise à jour. Le fait de revenir en arrière ou de remplacer par le pilote PCL6 résout le problème", écrit l'utilisateur de Reddit Shugwan.

"Retarder la mise à jour KB4560960 semble être notre seul salut à ce stade. Il faut espérer que Microsoft produira rapidement un correctif pour cela, le volume d'appels augmente avec le retour au travail, cela va rendre les choses terriblement complexes" rapporte par un autre utilisateur de Reddit, Groka-NT. Le fait de revenir à une version antérieure de Windows supprime bien sûr les correctifs pour 129 vulnérabilités inclus dans la mise à jour du Patch Tuesday de juin 2020.

Heureusement, aucune des vulnérabilités n'a été exploitée avant que Microsoft ne publie les correctifs.

Certains administrateurs signalent que le passage à des pilotes PostScript au lieu de pilotes PCL a réglé le problème, tandis que d'autres signalent que la désinstallation des correctifs de sécurité n'a pas résolu le problème. Il est difficile de savoir si le problème d'imprimante révélé par Microsoft dans la note d'assistance est le même que les problèmes que les utilisateurs signalent maintenant après avoir installé les mises à jour du Patch Tuesday.

En supposant qu'il s'agisse du même problème, les administrateurs pourraient avoir une autre solution, autre que de désinstaller les mises à jour de Patch Tuesday. "Vous pouvez éviter ce problème en connectant une imprimante USB sous tension avant de démarrer Windows", a déclaré Microsoft dans sa note.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

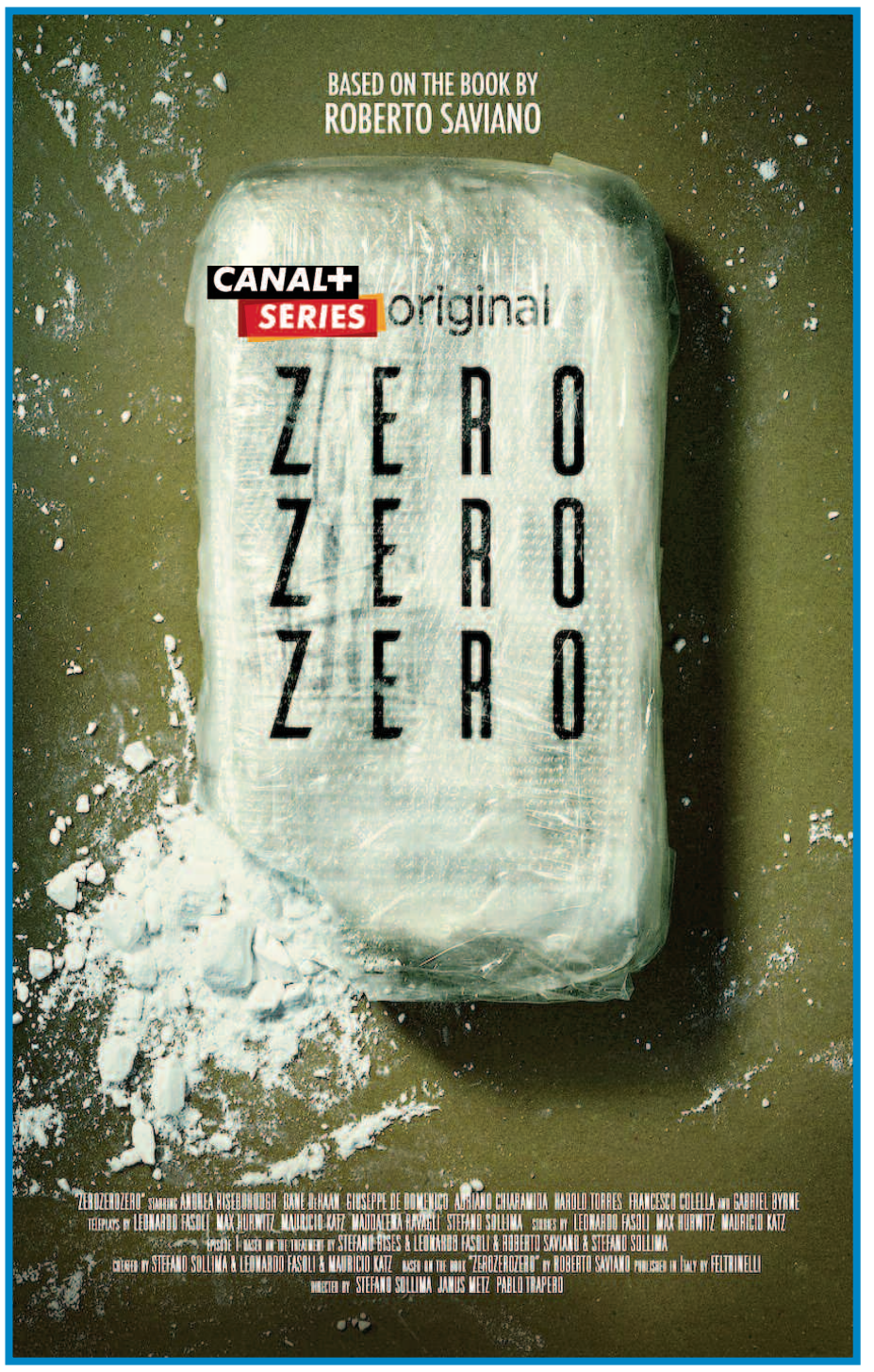










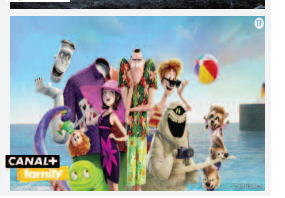


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Série dramatique (2020 - Etats-Unis) — TF1
Prodigal Son

20h00 Série dramatique (2018 - Italie) — France 2
L'amie prodigieuse

20h00 Magazine de société — 6ter
Zone interdite

21h49 Cinéma - Comédie — CANAL+
Le coup du siècle

20h05 Divertissement-humour — W9
Le Morning Night

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2016
10 Cloverfield Lane

20h05 Dessin animé (France - Canada) — 6ter
Les aventures de Tintin

20h00 Cinéma - — CINE+ PREMIER
Nicky Larson et le parfum de Cupidon

20h10 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

19h55 Cinéma - Film d'horreur USA - 2019 — CINE+ CINEMA
Simetierre

21h17 Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
Hôtel Transylvanie

20h15 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

18h13 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière (2018 - France)
Saison 1 - Épisode 8:

Après la mort de Marion et l'arrêt cardiaque de Chloé, une enquête est ordonnée par les membres de la direction juridique de l'hôpital. L'ensemble du personnel doit être auditionné. Alyson, Arben et Hugo sont entendus à tour de rôle. En attendant, la responsabilité des services 1 et 2 échoit au Dr Jean-Pierre Bayle. De son côté, Alyson tente de cacher à son fiancé les sentiments qu'elle éprouve pour Hugo.

20h05 Série dramatique (2019 - Italie)
Saison 1 - Épisode 1: La cargaison
ZéroZéroZéro

22h01 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
What We Do in the Shadows
Série humoristique (2020 - Etats-Unis)

Le jour de la cérémonie du mariage de Whitney et Colin est enfin arrivé. Toute la famille Solloway se retrouve à Montauk pour assister aux noces de la soeur aînée. Noah appréhende les rétrouvailles avec Helen. Il se demande si elle éprouve toujours de la rancoeur envers lui.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:28 | 12:35 | 16:26 | 19:55 | 21:33 | 03:36 | 12:39 | 16:30 | 19:58 | 21:35 | 03:48 | 12:53 | 16:45 | 20:14 | 21:52 | 04:02 | 12:44 | 16:25 | 19:52 | 21:20 | 03:58 | 13:00 | 16:50 | 20:19 | 21:55 | 04:04 | 13:05 | 16:55 | 20:23 | 21:59 | 04:09 | 13:08 | 16:57 | 20:26 | 22:01 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6733 – MERCREDI 8 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	20°
Oran	34°	21°
Constantine	33°	14°
Ouargla	39°	25°

DEVELOPER STUDENT CLUB

Des étudiants constantinois décrochent la mention honorable

Des étudiants du club scientifique de l'École nationale supérieure de biotechnologie (ENSB) de Constantine ont décroché «la mention honorable» du programme international Developer Student Club de Google, a annoncé hier le directeur de l'Ecole, Douadi Khelifi.



«Cette mention a été obtenue pour le projet de recherche baptisé Drug OC qui permet, à travers une application, de créer un système de pharmacovigilance pouvantse substituer en partie aux prérogatives des instances compétentes dans la gestion de cette discipline scientifique», a précisé M. Khelifi.

Relevant que c'est «une prouesse de dimension internationale» qui met en avant des compétences nationales en matière d'intelligence artificielle (IA), le directeur de l'ENCB a précisé que le projet Drug OC du Club scientifique de l'Ecole était parmi les 20 meilleurs projets ayant participé au programme Developper Student Club, lancé chaque année par Google developers pour les outils et plates-formes de développement logiciel, les interfaces de programmation d'applications (API) et les ressources techniques.

Douadi Khelifi a indiqué qu'un millier de clubs scientifiques de plus de 800 universités à travers le monde ont pris part à ce programme, soulignant que ce projet est parmi «le top 5» des meilleurs projets dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du nord (MENA), région qui prend part pour la première fois à ce programme.

L'idée du projet de recherche est celle d'un étudiant du club scientifique de l'ENSB qui avait effectué son stage de 4ème année de la saison universitaire 2018-2019 au Centre national de pharmacovigilance et matériovigilance d'Alger et s'était familiarisé avec les différents procédés utilisés dans ces deux domaines de la santé, a-t-on noté.

L'objectif du programme Developer Student Club de Google est de trouver une solution à un programme local en utilisant des outils technologiques ce qui permettra aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences, de développer les domaines technologiques et de se distinguer dans beaucoup de leurs segments, a-t-on indiqué.

Lire aussi: ENSB de Constantine: mise en service d'un laboratoire de dépistage du Covid-19

Dans le cadre de ce programme international, les étudiants sont appelés à utiliser les ressources (données) de Google pour apprendre de nouvelles technologies telle que l'intelligence artificielle, la computation haute performance et le développement d'application Android entre autres, a-t-on indiqué.

Selon M. Khelifi, ce type de programme permet de rapprocher les étudiants des technologies modernes, notamment celle de Google, de combler le vide entre la théorie et la pratique et de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde professionnel à travers le développement de nombreuses compétences, le travail en équipe, la communication et la gestion des projets entre autres.

Les étudiants du club scientifique de l'ENSB de Constantine s'attèlent actuellement à créer «une intelligence artificielle capable de déterminer le lien de causalité entre le médicament et l'effet indésirable et créer notre propre base de données des médicaments, effets indésirables et rapports d'imputabilité», a fait savoir M. Khelifi, précisant que l'objectif est de pouvoir obtenir le brevetage de ce projet.

S. N.

SUITE À DES TRAVAUX DE RÉPARATION

Retour progressif de l'eau potable à Béjaïa

SUITE à la suspension de l'alimentation en eau potable pour de nombreux quartiers de la ville de Béjaïa et ses environs en raison des travaux de réparation de la conduite 800mm à Ibachiren commune d' Oued-Ghir , l'ADE a commencé hier à rétablir progressivement l'eau potable en faveur des habitants de la ville de Béjaïa. «L'ADE informe l'ensemble de ses abonnés du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, qu'il sera procédé à la reprise progressive de l'alimentation en eau potable dès ce soir au niveau des quartiers touchés par la perturbation de ces dernières heures», a annoncé l'Algérienne des eaux. Et d'ajouter : «cette reprise est rendue possible après la fin des travaux de la réparation de la fuite d'eau enregistrée à Ibachirene sur la conduite d'adduction 800 mm».

Pour rappel, la perturbation de l'alimentation en eau potable de plusieurs quartiers de la commune de Béjaïa a touché les quartiers Oussama, Tala Markha, S'mina, L'Edimco, Stade, Taghzouyt, Targa Ouzemour, Ihaddaden, Tizi, Takliaât, Dar-Djbel, Boukhiama, Ighil-Ouazzoug, Les 4 Chemins, Sidi-Ali Labher et Bir-Slem. La perturbation est intervenue particulièrement dimanche et lundi, une période de chaleur.

Notons que de nombreuses localités souffrent du manque d'eau potable depuis le début période d'été. C'est le cas pour plusieurs villages à Boukhelifa, entre autres.

N. B.

ORAN

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi à Oran par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a appréhendé, le 6 juillet 2020, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran en 2e Région Militaire», précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Garde-frontières «ont saisi, lors d'une patrouille de recherche et de reconnaissance menées près de la bande frontière à Tlemcen en 2e Région Militaire, 25 kilogrammes de kif traité», tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont intercepté, suite à des opérations distinctes menées à Annaba, Béjaïa et Jijel en 5e Région Militaire, six (6) individus en possession de 11168 unités de différentes boissons», ajoute le MDN.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a saisi, en coordination avec les services des Douanes à Ouargla en 4e Région Militaire, 11520 unités de produits pyrotechniques, alors que 19 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et El-Oued».

S. N.

THON ROUGE

L'Algérie a pêché la totalité de son quota pour 2020

L'ALGÉRIE a pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge attribué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), soit 1.650 tonnes au titre de l'année 2020, a-t-on appris hier mardi auprès du cabinet du ministère de la Pêche et des productions halieutiques.

Les 23 thoniers algériens autorisés à participer à l'opération ont ainsi pêché 1.650 tonnes de thon rouge, selon la même source qui a rappelé que la campagne de pêche au thon avait pris fin le 2 juillet.

Lancée le 26 mai dernier, l'opération devait initialement s'achever le 1 juillet, mais en raison des conditions climatiques dans la zone de pêche internationale, comprise entre la Tunisie, l'Italie et Malte, son délai a été prolongé de dix (10) jours avec l'accord de l'ICCAT, ce qui a permis aux thoniers algériens de pêcher tout leur quota avant son expiration.

Le retour des 23 thoniers autorisés à participer à la campagne de pêche au thon rouge au titre de cette année se déroule dans des conditions normales, sachant qu'en raison de la situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Covid-19, le ministère de la Pêche a dû coordonner avec celui de la Santé et les walis concernés pour veiller à ce que les mesures sanitaires nécessaires soient prises avant le départ des navires et à leur retour, a affirmé la même source.

Le ministère de la Pêche et des productions halieutiques a également coordonné avec le ministère des Affaires étrangères pour que l'opération soit menée à bien en coordination avec les autres pays concernés. Par ailleurs, dans le cadre du nouveau programme du secteur (2020-2024), cette filière fera l'objet d'une évaluation minutieuse qui permettra d'améliorer les prochaines campagnes de pêche et de mettre à profit l'expérience acquise dans ce domaine pour développer la pêche en haute mer, selon la même source.

H. B.